Election présidentielle : Bouteflika annoncera sa candidature lundi prochain

Page 4

Tlemcen

Ouverture prochaine d'un centre d'interprétation du costume traditionnel national

Page 15

TRIBUNE Des Lecteurs

Quotidien national d'information

20e Journée de Ligue 1

Explosif MCA-USMA !

Page 12

5ème année - N° 1516 - Vendredi 21 - Samedi 22 Février 2014 - Prix 10 da. *www.tribunelecteurs.com*

Forum sans tabou

PH. Hadda

TARIK MIHOUBI POSE DES PRÉALABLES POUR L'ÉPANOUISSEMENT DU PAYS

"Tamazight, décentralisation et limitation des mandats"

Tarik Mihoubi est un candidat à part. Et pour cause, il a quitté le pays à 21 ans, en raison d'absence de perspective. Il s'est fait tout seul, à la force de ses bras et de ses convictions. Aujourd'hui, il concoure pour le poste de premier magistrat du pays. Il y met toute son expérience acquise au Canada.

Lire notre forum en pages 6 et 7

DANS UNE INSTRUCTION RENDUE PUBLIQUE CE JEUDI

Bouteflika insiste sur la transparence

L'instruction adressée jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'ensemble des représentants de l'administration publique et institutions concernées par les différentes opérations du scrutin présidentiel du 17 avril constitue une référence qui doit être respectée et mise en application par tous les agents de l'Etat auxquels a été confié l'organisation et le déroulement du vote.

Page 3

Fin de la grève à l'Education nationale

Une commission planchera sur les rattrapages des cours

● Suite au mouvement de débrayage qu'a connu le secteur de l'éducation nationale pendant quatre semaines, une commission a été installée, jeudi, afin de dégager les meilleures méthodes pour rattraper les cours perdus, comme l'a indiqué un communiqué du Ministère.

Page 5

SELON LA LIGUE ALGÉRIENNE DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

5000 Algériens détenus à l'étranger

● " 5000 algériens sont détenus dans des centres fermés à l'étranger " , a indiqué un communiqué de la Ligue Algérienne pour la Défense des droits de l'Homme(LADDH), rendu publique, et ce, notamment en Iraq ,Maroc, Libye ainsi qu'en Europe (Espagne , France ,Italie , Suisse ,Grèce ,Bulgarie et aux USA (Guantanamo).

Page 5

EL ROUGE

4720 litres de carburant saisies à l'ouest du pays

Une tentative de contrebande de 3700 litres de carburant réparties à travers 139 jerricans de 30 litres chacun, transportés à bord des ânes et 03 véhciules automobiles de marque Renault 25 - renault 21 et Mercédès , a été déjouée par les éléments de la brigade des douanes de Marsat ben Mhidi, relevant de l'inspection divisionnaire de Ghazaouet et ceux de la brigade mobile des douanes de Maghnia , et ce au cours de l'accomplissement des missions de contrôle et de surveillance à travers la bande frontalière dans les zones de Sidi Mebarek , Béni Boussaid , Maghnia et Marsat ben M'hidi De leur coté, les gendarmes de Boukanoune ont réussi à déjouer une autre tentative de contrebande de 1020 litres de carburant réparties à travers 34 jerricans contenant 30 litres chacun, découverts dans la zone frontalière pour être exportés frauduleusement vers le Maroc.

Bouchons et routes détériorées à Relizane

La ville de Relizane est devenue synonyme de bouchons et perturbation de la circulation. Les grands axes de la ville de Relizane autant que les venelles se retrouvent chaque jour pris d'assaut par des milliers d'usagers. Etonnamment, et malgré les nombreux projets d'aménagement des routes, rien n'a encore changé. Bien au contraire, la situation empire. Aussi, il est à remarquer que l'accroissement de véhicules est souvent accompagné par l'augmentation des perturbations de la circulation des voitures. Soumis à des tensions et des frictions, les citoyens n'arrivent plus à tenir dans cette pression. Relizane ne semble plus en mesure de contenir le nombre important des usagers de la route.

Une santé maghrébine en débat

La santé scolaire et universitaire est le thème d'une rencontre maghrebine qui sera organisée du 23 au 27 février à Oran, apprend-on auprès de la direction de la santé et de la population. "Brossez-vous les dents pour protéger votre santé", est le sigle de cette manifestation de prévention et d'éducation sanitaire qui sera animée par plusieurs chirurgiens dentistes de santé publique au profit des élèves et des étudiants, precise-t-on de même source. La carie dentaire cause des dommages irréversibles aux dents, sa prévention, son dépistage et son traitement seront au coeur des débats de cette semaine maghrebine, a-t-on souligné. "Non seulement la carie peut causer des douleurs et des extractions de plusieurs dents, mais elle est aussi une source d'affections bucco-dentaires qui retentissent parfois gravement sur l'état de santé général et la qualité de vie des personnes", rappellent les spécialistes.

In-M'guel sur la voie du développement ?

Diverses opérations de développement sont en cours de réalisation à travers la commune de In-M'guel située à 130 km de Tamanrasset permettant une amélioration du cadre de vie des citoyens dans cette région du sud du pays. Une enveloppe de plus de 139 millions DA a été dégagée pour la réalisation de ces opérations qui sont inscrites dans le cadre des programmes communaux de développement, a précisé le chef de daïra de Tamanrasset, Hacène Khaldi. Ces projets concernent notamment la réhabilitation et l'équipement de puits d'eau potable (AEP) en zones nomades et la modernisation du réseau d'éclairage public ainsi que le revêtement de rues à travers les quartiers de la commune. Dans le cadre du même programme, les habitants des localités de In-Kaham et Teslit vont bénéficier prochainement de la réalisation d'un réseau d'AEP et d'équipements de collecte de déchets domestiques, a-t-on ajouté.

Nouveau pole urbain à Saida

Un dossier pour la création d'une nouvelle ville dans la zone de Tafraoua, avec un pôle urbain de 10.000 logements, a été adressé au ministère de l'Habitat, a-t-on appris auprès du wali de Saïda. M. Saïd Meziane a expliqué, lors d'une rencontre avec la société civile, tenue jeudi soir au niveau de la daïra d'Aïn Lahdjar, que ce nouvel ensemble urbain sera édifié sur un périmètre non agricole de 300 hectares dans la zone de Tafraoua, relevant de la commune de Sidi Ahmed (Aïn Lahdjar). "La caractéristique de ce projet est qu'il est non loin du grand pôle industriel qui s'étale sur une superficie de 200 hectares qui se destine à la création de nouveaux projets d'investissements devant imprimer une dynamique économique et assurer des emplois nouveaux aux jeunes", a expliqué le wali.

TRIBUNE Des Lecteurs
Quotidien national d'information

Quotidien national d'information

Edité par la EURL Grinish Media Edition
au Capital de 100 000 DA

Directeur de la publication
Ahmed Ben Alam
Tel / Fax : 021 71 65 76

Directeur de rédaction
Saïd Boucetta
Tel / Fax : 021 71 67 60

Administration & finance :
Adresse : 06, Rue Chérif Hamani - Alger Centre
Tel / Fax : 021 71 65 74

Standard
Tel : 021 71 65 76
021 71 67 80

Site web :
www.Tribunelecteurs.com

E-mail :
redactionlecteurs@yahoo.fr

Publicité
Tel / Fax : 021 71 65 74
Tel / Fax : 021 71 67 60

Bureau régional d'Oran
08 Rue Belhendouz abdelkader ex rue de la remonte.
Tél / Fax : 041 33 66 13
Bureau de Mostaganem
Cité des 39 logements. Mostaganem
Bureau de Tizi-Ouzou
Tél.0551 97 32 08
ANEP :
1, avenue Pasteur, Alger
Tél: 021 73 76 78
Tél: 021 73 71 28

ANEP ORAN :
12, rue des frères Affane
Tél: 041 40 58 31
Tél: 041 33 55 60

Impression:
Ouest : SIO
Centre : SIA

Diffusion:
Ouest : SDPO
Centre : NMA
Est : AMP

Tout document remis, envoyé ou transmis électroniquement à la rédaction ne saurait faire l'objet d'aucune réclamation.

Dans une instruction rendue publique ce jeudi

Le président insiste sur la transparence

Par Ammar Zitouni

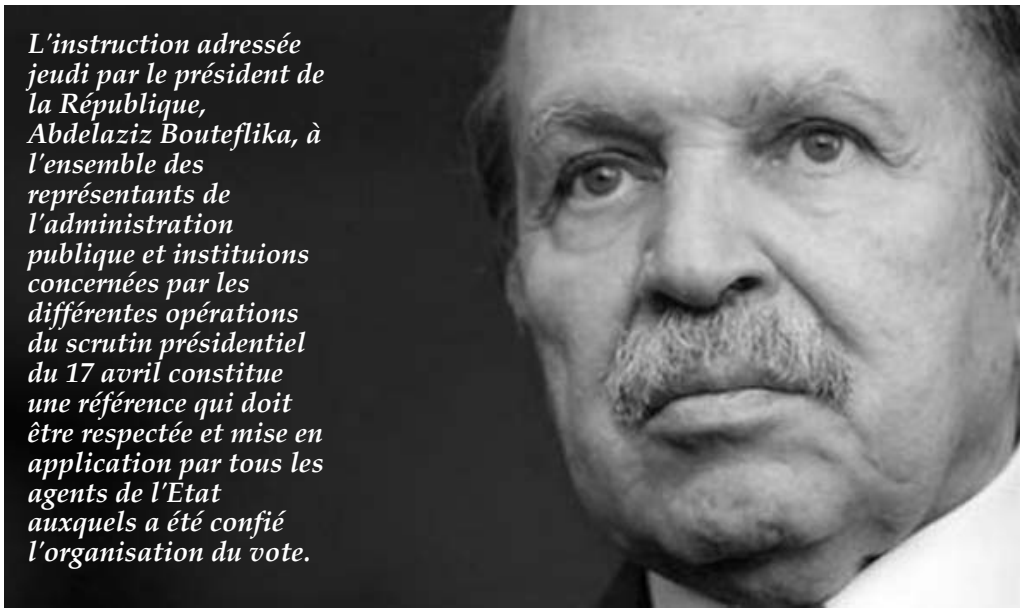

L'instruction adressée jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'ensemble des représentants de l'administration publique et instituions concernées par les différentes opérations du scrutin présidentiel du 17 avril constitue une référence qui doit être respectée et mise en application par tous les agents de l'Etat auxquels a été confié l'organisation du vote.

Le chef de l'Etat, s'appuyant sur les principes de la démocratie et de l'Etat de droit, a mis l'accent fort sur les "garanties" à mettre en oeuvre pour la réussite de ce scrutin, soit, de prime abord, "une stricte neutralité des autorités et des agents publics en charge de cette opération".

La lecture de cette instruction présidentielle peut expliquer que le Président ait tenu à rappeler à tout le monde que, dans une démocratie totale, cette consultation électorale ne soit pas une simple formalité. Elle doit permettre aux électeurs de se prononcer librement sur le candidat de leur choix. C'est aussi parce que cette élection présidentielle présente de grands enjeux pour la consolidation de la transparence, de l'équité et de la liberté. Dans ce cadre, il a été exigé du gouvernement de réunir les conditions garantissant l'égalité de chance entre candidats et prendre toutes les mesures visant à promouvoir et à faciliter l'exercice par les électeurs de leur droit de vote et de leur droit de choisir librement celui qu'ils jugent le plus à même de mériter leur confiance.

Ceci est d'autant plus vrai que la libre participation du citoyen à la vie politique plurielle constitue le socle de la démocratie que nous ambitionnons d'édifier", rappelle-t-il.

Pour son appui à tous les acteurs de ce processus démocratique, le chef de l'Etat accorde une attention particulière à ce scrutin, consistant notamment en l'assurance d'une campagne électorale loyale et l'implication directe des communes et des wilayas pour garantir à cette campagne "une organisation sans faille et un bon déroulement, notamment pour l'organisation des meetings et l'aménagement des espaces d'affichage des candidatures, et réunir toutes les conditions permettant aux candidats de disposer de chances égales sans contraintes ni obstacles". Cette organisation structurée, qui doit permettre à chaque candidat, chaque formation politique, engagés dans cette course de se doter d'une réelle stratégie pour la transparence du vote, donne aux candidats le droit d'être en possession de la liste électorale. A cet effet, le chef de l'Etat a ordonné la remise aux représentants des candidats et des partis politiques participant à cette élection, dans les délais prescrits par la loi, "une copie de la liste électorale de chaque commune et une copie de la liste des membres de bureaux de vote". Le chef de l'Etat a rappelé également aux représentants des candidats la nécessité d'exercer "de manière effective leur droit de contrôle sur tout le processus du vote, dépouillement et comptage de voix, et ce dans tous les locaux où se déroule l'opération, y compris les bureaux de vote itinérants. En outre, des copies des différents procès-verbaux du résultat du scrutin" doivent être mises à leur disposition.

Cette instruction du chef de l'Etat, qui tire son essence de la Constitution et de la loi électorale, astreint agents de l'Etat, électeurs, candidats et représentants à jouer un rôle important dans la réussite de ce scrutin. Par conséquent, chacun dans son espace doit participer au renforcement du processus démocratique et au maintien de la confiance des citoyens envers les résultats du scrutin.

En somme, cela explique que partis et candidats tiennent avant tout à leurs intérêts spécifiques, mais doivent aussi veiller à garantir une élection libre et transparente, car il s'agit pour tous les concurrents à cette consultation de s'assurer que toutes les voix qui leur sont favorables soient comptabilisées et que leurs adversaires respectent les règles du jeu.

Le président de la République, à travers cette instruction; appelle également à l'implication de la presse dans la réussite de cette échéance :

"Au regard du rôle majeur de la presse nationale, aussi bien publique que privée, dans la réussite de la prochaine consultation à travers sa contribution à la création d'un climat propice à la libre expression du choix des électeurs et des électrices, j'attends des médias publics qu'ils fassent preuve de rigueur professionnelle et de professionnalisme pour garantir un traitement équitable pour tous les candidats, tant lors de la campagne électorale que durant la période qui l'a précède". Par ailleurs, le chef de l'Etat souhaite que les organes de presse privés "observent le même sens du devoir professionnel en respectant l'éthique de la profession qui exige de faire prévaloir l'objectivité lors du traitement des informations de cet important événement".

C'est dire que cette importante instruction vise à élargir la démocratie et à garantir les voies, mécanismes et moyens afin que cette nouvelle opportunité soit celle de la transparence, et d'une meilleure ouverture sur une vie politique pluraliste reflétant l'esprit et la lettre des lois, dont la Constitution, et permettant à chacun et à chacune de participer au renouveau et au progrès de l'Etat de droit et au renforcement de ses fondements.

A.Z.

Début des travaux de la 16ème tripartite, demain, dimanche

Les salaires au menu

Par Lyes Aït Saïd

La question des salaires sera au cœur de la tripartite (gouvernement-syndicat-patronat) prévue demain dimanche 23 février et qui examinera plusieurs dossiers socio-économiques. C'est ce qu'a indiqué jeudi à Alger Mohamed Benmeradi, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, à l'issue d'une réunion avec les responsables de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas). " Les débats de la tripartite seront articulés sur la recherche de méthodes de règlement des différentes questions socio-économiques notamment celles liées aux salaires et l'examen de l'article 87 bis du code du travail ", a ainsi indiqué le ministre. C'est là une des bonnes nouvelles promises et dont faisaient état les acteurs de cette tripartite. Récemment, c'était le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, qui indiquait que la réunion entre le gouvernement, le syndicat et le patronat "sera porteuse de tout le bien pour l'Algérie. Nous apporterons de bonnes nouvelles aux travailleurs et leurs familles", arguant qu'en la matière, les trois partenaires "affichent une volonté" à "atténuer" les pressions exercées sur les travailleurs. Invité à expliciter ses propos relatifs à "la consultation autour de l'article 87 bis", le secrétaire général de la centrale syndicale avait noté que "les trois partenaires discutent pour faire avancer les choses". "Jusqu'au 23 février, nous continuerons à discuter, à négocier et nous travaillons sérieusement sur la question afin de tomber d'accord et trouver un consensus", avait-il précisé. Selon lui, il y a "une dynamique de consensus" au sein de la tripartite afin de trouver les moyens pour prendre en charge les préoccupations aussi bien des travailleurs, de l'employeur et du régulateur qu'est le gouvernement, insistant sur le fait qu'"il n'y a aucune agressivité ou animosité". "Nous discutons sereinement pour le bien des travailleurs et de l'économie du pays", avait-il dit, qualifiant la prochaine rencontre de "très importante" du fait que des décisions seront soumises au président de la République pour trancher en sa qualité de premier magistrat du pays. La prochaine tripartite, 16ème du genre, doit examiner cinq dossiers dont la relance de l'économie nationale, notamment par l'encouragement de la production locale, et le pacte économique et social de croissance. Il s'agit de l'élaboration d'un pacte économique et social de croissance rénové et de la poursuite des consultations sur l'article 87 bis de la loi 90-11 relative à la relation du travail. Il sera question également lors de cette réunion, d'évoquer les décisions prises dernièrement par les cinq commissions installées après la dernière tripartite et d'examiner les méthodes de leur concrétisation, dont la redynamisation des crédits à la consommation destinés à la production nationale.

L.A.S.

Habitat rural

Soixante-trois lotissements localisés à Ghardaïa

■ Soixante-trois (63) lotissements ont été localisés dans les communes rurales de la wilaya de Ghardaïa, pour recevoir le programme de l'habitat rural groupé, a-t-on appris jeudi, auprès de la direction locale de l'urbanisme et de la construction. Les lotissements, répartis en parcelles d'une trentaine de logements individuels en moyenne dans les sites ruraux de six communes de la wilaya (Ghardaïa, Guerrara, Seb-Seb, Berriane, El-Menea et Hassi El-Gara) recevront un total de 2.200 logements ruraux, a expliqué M. Bachir Bouabdelli, chef de service à la direction précitée. Une enveloppe de plus d'un milliard de dinars a été mobilisée pour la viabilisation et les études d'aménagement parcellaires, en favorisant le respect total des ressources naturelles et l'écologie en milieu rural, a souligné M.Bouabdelli.

Constructions anciennes à Annaba

Plus de 11.000 bâtisses en voie de restauration

■ Un vieux bâti constitué de 11.043 constructions anciennes a été expertisé à Annaba dans le cadre d'une étude diagnostique préalable à sa réhabilitation et à sa restauration dans le respect du caractère patrimonial des bâtiments. Les constructions expertisées représentent quelque 80 % des vielles constructions recensées dans 12 quartiers de cette ville, parmi lesquels "la place d'armes" qui totalise 2.405 vielles bâtisses dont 71 menacent ruine, à indiqué à l'APS le directeur de l'Office communal de restauration et d'aménagement de la vieille ville d'Annaba (OCRAVA), Faouzi Fedji. Outre le vieux bâti servant d'habitations, l'ancien quartier de "la place d'armes", qui s'étend sur 17 hectares au coeur de la ville d'Annaba et classé en 2013 en tant que zone protégée, comprend également un important patrimoine religieux dont la mosquée du Bey, remontant à 1792, et la mosquée Abou Merouane, érigée en 1033, figurant toutes deux dans le patrimoine national protégé. Parmi les bâtisses expertisées figurent des immeubles érigés antérieurement au 19ème siècle.

Accidents de la circulation

Six morts en 24 heures

■ Six (6) personnes ont été tuées et douze (12) blessées dans trois (03) accidents de la circulation survenus mercredi dans plusieurs wilayas du pays, a déploré jeudi la direction générale de la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda, avec 3 personnes décédées et 9 autres blessées suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule léger, survenue sur la RN3, commune d'El Harrouch, a-t-on précisé de même source. Par ailleurs, durant la même journée, les unités de la Protection civile ont éteint 4 incendies urbains et divers, à travers les wilayas de Blida, Skikda et Chlef, incommodant 04 femmes qui ont été évacuées vers les établissements hospitaliers.

Election présidentielle

Bouteflika annoncera sa candidature lundi prochain

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, annoncera sa candidature à la présidentielle du 17 avril prochain, le 24 février, jour coïncidant avec le 43e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, selon une source proche du dossier.

Par M. Oumessaoud

L'annonce de la candidature du président de la République sortant aura sûrement un grand écho sur la scène politique nationale, qui commence à se poser des questions. Certes, cette annonce ne manquera pas d'attiser les spéculations et mettre fin à un débat politique stérile, marqué par des attaques contre les institutions de l'Etat. Des appels ont été lancés par des formations politique proches de l'administration, à commencer par le FLN, RND ou TAJ, ainsi que par une partie de la société civile en faveur d'un quatrième mandat pour le président sortant. "Beaucoup de gens seront surpris par l'annonce de la candidature de Bouteflika ", comme l'a affirmé le président du parti TAJ, lors de rencontres avec les cadres de son parti. " Nous appelons Bouteflika à se présenter à l'élection du 17 avril prochain ", est la revendication et le souhait de différents leaders et chefs de parti ou d'association. D'aucuns sont même allés jusqu'à confirmer la candidature de Bouteflika, tel Amar Ghoul, martelant à plusieurs reprises " l'annonce prochaine par Bouteflika de sa candidature ". Selon notre source, le président sortant profitera de la journée du 24 février pour répondre à certaines questions, clarifier les enjeux actuels et mettre fin aux rumeurs et aux interprétations envenimant depuis des semaines les milieux politiques. Il est probable que le président de la République prononcera un discours à la télévision nationale, l'objectif, ajoute notre source, étant de " faire taire ceux qui disent qu'il est incapable de se présenter en raison de complications de santé ".

O.M.

Menasra à propos de la lettre du président Bouteflika :

" Elle inquiète plus qu'elle ne rassure "

Par Assia Mekhennef

Le président du Front du changement (FC), Abdelmadjid Menasra a critiqué, hier, la lettre du président de la République, lue en son nom par le ministre des Moudjahiddine à l'occasion de la Journée nationale du chahid. Le président du FC estime que cette lettre " inquiète plus qu'elle ne rassure ". Pour M. Menasra, " le peuple algérien a besoin d'actes pas de lettres ". Et d'ajouter que la prochaine élection ne doit pas être une source d'inquiétude pour la sécurité et la stabilité du pays.

Evoquant l'instruction du Chef de l'Etat ordonnée au gouvernement concernant la crédibilité des élections, le président du FC a indiqué, lors d'une session ordinaire du Madjlis Echoura (conseil consultatif), qu'elle est la même que celle donnée par l'ex-président de la république, Lamine Zeroual, appelant, également, à sensibiliser les boycotteurs et les hésitants du prochain scrutin, mais aussi à convaincre le peuple par la crédibilité et la transparence des élections.

Concernant la position du FC pour la présidentielle de la mi-avril, Menacera semble attendre la décision du président Bouteflika pour sa participation ou non à la présidentielle.

Le Secrétaire national à la communication du parti, Idriss Rebouh, nous a confié que le Conseil consultatif du Front poursuit sa réunion et son débat pour définir la position définitive du parti sur le prochain rendez-vous présidentiel, précisant que cette décision devrait intervenir, théoriquement, au plus tard aujourd'hui comme elle peut être prononcée d'ici 12 jours. Rebouh a, en outre, souligné que la décision sera le boycott ou l'alliance autour d'un candidat de consensus. Il signalera néanmoins qu'en aucune manière, le dit candidat ne sera l'actuel président.

De son coté, le président du parti islamiste a assuré que quelque soit la décision du Conseil Consultatif de son parti, elle sera prise, sans aucun doute, pour l'intérêt du pays et du peuple, Menacera n'a pas mâché ses mots pour appeler, de nouveau, le Chef de l'Etat à rassurer les algériens, en espérant, dans le même contexte, que les prochaines élections soient une véritable fête. " Depuis 10 ans, le FC appelle à un consensus démocratique avec un candidat de consensus qui opte pour une réforme constitutionnelle et un gouvernement d'unité nationale ", a précisé le conférencier.

Il est à rappeler que le président du FC avait déclaré, que son parti ne va pas participer au scrutin présidentiel, ajoutant que cela ne veut pas dire qu'il va soutenir la candidature de Bouteflika, appelant à céder la place à la jeunesse, car, selon lui, le changement ne peut se produire avec le système actuel. Il avait également précisé, que l'objectif de son parti est de construire un nouvel avenir, qui ne peut être concrétisé qu'avec les aspirations et les ambitions de la jeunesse algérienne.

A.M.

Seddik Chihab (RND), hier, à partir de Tizi-Ouzou

"L'Algérie traverse une situation névralgique de son histoire"

Par Lynda R.

"L'Algérie traverse une situation névralgique de son histoire, une situation difficile et pleine de doutes", dira M Seddik Chihab, député et membre du secrétariat national du RND qui s'exprimait à l'ouverture des travaux du conseil de wilaya de Tizi-Ouzou du RND, hier, vendredi, journée coïncidant avec la célébration du 17e anniversaire de la naissance du parti, qui a eu lieu à la salle des fêtes de l'école d'hôtellerie "Jardin Secret". Il n'a pas manqué d'assurer que le RND sera toujours "un soutien solide au président de la République". Après l'intervention de Tayeb Mokadem, député et secrétaire de wilaya du parti qui est revenu sur les événements marquants relatifs à la vie du parti. L'orateur s'est voulu apaisant en appelant à la cohésion des rangs et l'unité des militants, en les invitant à se mobiliser pour affronter et participer à la prochaine échéance électorale en rangs serrés. Comme il fallait s'y attendre, le message du S/G du RND n'a pas été exempt de la mise en garde et de la vigilance qui doivent être de mise chez les militants, pour faire échec aux menées subversives qui menacent la stabilité du pays. Un thème, sur lequel enchaînera le député Seddik Chihab, qui a assuré que "Le RND est un parti de devoir et non du pouvoir ". Un parti, assurera l'orateur, qui poursuivra la mission pour laquelle il a été crée et qui se posera toujours "en rempart" contre toutes sortes de menaces. Des risques dont il n'évoquera pas la source ni la nature, conclue-t-il.

L.R.

Additifs alimentaires dans les boissons

Un guide pour les producteurs

Un Guide sur l'utilisation des additifs alimentaires dans les boissons en Algérie voit enfin le jour. Il était temps.

Par Lyes Aït Saïd

Ce document vient d'être en effet édité et mis à la disposition des industriels du secteur pour mieux s'informer et renforcer leurs compétences sur les modalités d'utilisation de ces produits conformément aux lois en vigueur. "Cette initiative constitue une première dans le secteur agroalimentaire en Algérie. Elle va dans le sens d'une meilleure maîtrise du système de qualité et de sécurité des aliments", indiquait à ce propos, jeudi, le président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB), Ali Haman, lors d'un séminaire consacré à la présentation de ce guide. Les additifs alimentaires ont un rôle clef dans le maintien de la qualité et les caractéristiques des aliments, en tenant compte des conditions environnementales comme le changement de températures, l'oxydation et l'exposition bactérienne qui peuvent modifier leur composition originelle. Une législation particulière s'applique à ces additifs alimentaires. L'édition du guide sur l'utilisation des additifs alimentaires dans les boissons en Algérie a été envisagée pour mettre à la disposition des industriels, un référentiel conforme au décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'utilisation de ces additifs alimentaires dans la production des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine. Avec ce guide, l'APAB compte contribuer à l'harmonisation et la normalisation des bonnes pratiques de fabrication dans le secteur des boissons dans le respect de la réglementation en vigueur, selon le président de l'APAB, cité par l'APS. De son côté, Xavier Pinet, expert spécialiste des additifs alimentaires au sein de PME II, a expliqué que ce guide comprend plusieurs parties, à savoir les catégories des additifs alimentaires, les fins technologiques des additifs et leurs utilisations au niveau de différents stades (fabrication, transformation, préparation, conditionnement...) ainsi que leur mode d'emploi. Il comprend également les contre-indications de l'usage de ces produits et sur les mesures à prendre pour maîtriser la situation en cas d'effet indésirables engendrés par une mauvaise utilisation de ces produits. Ce guide a été élaboré par l'APAB en collaboration avec le ministère du Commerce, celui du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, et le concours technique du programme algéro-européen d'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des TIC (PME II).

Ainsi, l'existence d'un tel document pourra rassurer les consommateurs quand aux différents produits, parfois chimiques, que composent les boissons algériennes. D'autant que le marché pullule d'additifs et autres adjuvants dangereux, voire pour certains cancérigènes, utilisés notamment parmi les producteurs qui activent dans la clandestinité la plus totale. Un sur dix producteurs, soit 10 %, activent dans le marché parallèle, selon le Fédération algérienne des consommateurs qui en faisait état récemment.

L.A.S.

Fin de la grève à l'Education nationale

Une commission planchera sur les rattrapages des cours

Par Zahia Samah

Suite au mouvement de débrayage qu'a connu le secteur de l'éducation nationale pendant quatre semaines, une commission a été installée, jeudi, afin de dégager les meilleures méthodes pour rattraper les cours perdus, comme l'a indiqué un communiqué du Ministère. La question qui se pose au lendemain de la reprise des cours, est de savoir si les cours de rattrapage qui seront dispensés obéiront aux mêmes critères de rigueur que ceux faisant partie du programme. " La commission entamera sa mission au début de la semaine prochaine" pour dégager les meilleures méthodes de rattrapage des cours en tenant compte de l'état d'avancement des cours au niveau de chaque wilaya, voire chaque établissement, et faire en sorte que l'élève ne soit pas perturbé ", a précisé le communiqué. Comme il a rassuré " qu' une fois le travail de la commission achevé, une circulaire sera élaborée sur la base de ses recommandations et transmise à l'ensemble des directions de l'éducation pour application ". D'autre part, le Ministre s'est félicité de la reprise des cours et de " voir un nombre important d'élèves passer leur année scolaire avec succès notamment ceux des classes d'examen " et que " la tutelle ne ménagera aucun effort pour réunir les conditions favorables qui permettent aux élèves de préparer et passer leurs examens le plus normalement possible ". Les syndicats de l'éducation ont décidé de reprendre les cours mardi pour l'UNPEF et jeudi pour le CNAPEST et le SNAPEST. Cette décision d'arrêter la grève a été prise suite à des négociations entre les syndicats concernés et la direction de la Fonction publique habilitée à examiner les revendications. La rencontre a débouché sur l'acceptation de la majorité des revendications dont la promotion des enseignants des premiers et deuxième paliers au grade d'enseignants formateurs. Signalant que les revendications formulées en commun par l'UNPEF, le syndicat national autonome des professeurs du secondaire et du technique (SNAPEST) et du Conseil national autonome des professeurs du secondaire et du technique (CNAPEST), portent également sur l'actualisation des indemnités dans les régions du Sud et des Hauts Plateaux et la revendication du statut professionnel du secteur de l'éducation et de la promotion systématique des enseignants au grade d'enseignant principal et de formateur. Rappelons que face à cette perturbation de l'année scolaire, la seule réponse du Ministère de l'Education était le report des examens de fin d'année 2013-2014, sans pour autant donner plus de détails. Toutefois, il ne s'agit que d'une proposition mais si la grève se poursuit, les bacheliers pourraient passer leur épreuve à la rentrée, ce qui chamboulerait tout le calendrier scolaire et universitaire. Un scénario fort probable car le Ministère semble campé sur ses positions. Le ministre a tout simplement regretté "l'obstination" des syndicats grévistes qui campent sur leur position quant à certaines revendications " qui ne relèvent pas des prérogatives " de son ministère, notamment celle relative à la promotion inconditionnelle des enseignants.

Z.S.

Selon la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme

5000 Algériens détenus à l'étranger

Par Zahia Samah

" 5000 algériens sont détenus dans des centres fermés à l'étranger " , a indiqué un communiqué de la Ligue Algérienne pour la Défense des droits de l'Homme(LADDH), rendu publique, et ce, notamment en Iraq ,Maroc, Libye ainsi qu'en Europe (Espagne , France ,Italie , Suisse ,Grèce ,Bulgarie et aux USA (Guantanamo).

Selon la même source, les Algériens détenus à l'étranger sont accusés de présence illégale sur le territoire , d'infractions de droit commun, d'infractions liées aux produits stupéfiants où d'appartenance présumée à un groupe terroriste. Signalons aussi que la LADDH pense que ces détenus sont parfois victimes de soupçons infondés et demandent le droit de visite consulaire et l'obtention rapide des détails du déroulement des procédures judiciaires.

En outre , la LADDH a affirmé que le pouvoir Algérien a non seulement toujours refusé de fournir des détails à l'opinion publique sur la détention des ressortissants Algériens, mais ne porte que très rarement assistance à ces détenus. Ce qui fait qu'on ne connaît pas non plus le nombre éxact de détenus alors que les autorités consulaires ont justement pour tâche, entre autres, l'assistance aux personnes de nationalité Algérienne et ce, conformément aux dispositions des articles 5, 36 et 37 de la Convention de Vienne du 24 avril 1963 sur les relations consulaires.

En l'absence de statistiques officielles, la LADDH tente de cerner le chiffre de ressortissants Algériens détenus à l'étranger, en se basant sur les informations partielles collectées auprès des familles de détenus, dans les rapports des O.N.G et sur des articles de journaux. D'après cette source, ces informations restent incomplètes et exigent plus d'efforts pour cerner de plus près ces chiffres, citant ainsi 2018 Algériens détenus en France, Plus de 950 en Espagne, 893 en Belgique, 886 en Italie….etc.

Signalant que dix prisonniers algériens ont cousu leurs bouches et ont entamé une grève de la faim, tout en exprimant leur mécontentent face à l'ignorance des autorités algériennes à leurs préoccupations.

La LADDH a dénoncé, par ailleurs, les conditions de détention en disant que certains lieux de sont insalubres, inhumains et dégradants, sans aucune séparation entre les détenus ni prévention contre les abus (physique et sexuel,et le manque d'assistance juridique et de service médical régulier.

Dans certains lieux de détentions, sont dénoncées les mauvaises conditions d'hygiène et l'absence d'installations d'assainissement et de système de chauffage et de ventilation inexistants ou défectueux.

Z.S.

Mobilis le sponsorise

du 4ème Salon National de l'Emploi 2014

■ Mobilis est Sponsor Platinium du 4ème Salon National de l'emploi " SALEM 2014 ", organisé par l'Agence Nationale de l'Emploi " ANEM ", qui se déroulera du 19 au 25 Février 2014 au Palais des Expositions (SAFEX) les pins maritimes - Alger.

Durant sept (07) jours, le salon regroupera plus de trois cents (300) micros entreprises, créées dans le cadre des dispositifs de l'ANSEJ et de la CNAC, ainsi que la participation des institutions et organismes publics et privés. Ce salon a pour but d'initier les jeunes en quête d'emploi et les porteurs de projets aux formules de placements, notamment en ce qui concerne l'évolution des dispositifs de recrutement et de création de micro-entreprises. Mobilis, premier employeur du secteur des TIC en Algérie avec Plus de 4500 employés et plus de 150 000 emplois indirects, saisira cette opportunité, pour découvrir de nouveaux profils, afin de renforcer ses équipes dans divers services et ce par la mise en place d'un stand personnalisé et par la présence de ses conseillers en Ressources Humaines. Soucieuse du phénomène du chômage qui ronge notre jeunesse et ses répercussions négatives sur la croissance économique et l'équilibre social du pays, Mobilis réitère son engagement au soutien de la jeunesse et aux questions de l'emploi des jeunes et aux différents dispositifs mis en place de lutte contre le chômage. Le salon est une occasion, également, pour Mobilis de présenter ses offres et solutions Entreprises, pour accompagner les jeunes entrepreneurs dans le développement et l'expansion de leurs entreprises respectives.

Biskra

Atelier clandestin de fabrication de munitions

■ Un atelier clandestin pour la fabrication de munitions destinées aux armes de chasse et la réparation de fusils de chasse a été découvert vendredi à Ouled Djellal (Biskra) par les éléments de la sûreté de wilaya qui ont saisi plusieurs équipements et arrêtés deux individus impliqués dans cette affaire, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Selon la même source, les policiers ont agi sur la base de renseignements faisant état de la présence de cet atelier dans un domicile à Oued Djellal, une ville située à 98 km au sud de Biskra, où les deux personnes arrêtées, le père de 54 ans et son fils de 30 ans, faisaient mine de s'adonner à un commerce de pièces de rechanges pour véhicules.

Agence de la BDL de Zeralda

Important incendie

■ Un important incendie a ravagé la salle des archives de l'agence de Zeralda de la banque de développement local (BDL) ,dans la nuit de mercredi à jeudi, a-t-on appris auprès de la protection civile. L'incendie s'est déclaré dans le sous-sol de la banque, où sont entreposées les archives, précise le lieutenant Bakhti Sofiane, chargé de la communication à la protection civile d'Alger. Un appel "nous est parvenu vers 4.09 du matin signalant un important dégagement de fumées provenant des locaux de la banque", indique la même source, qui a précisé que des "moyens d'intervention conséquents ont été immédiatement déployés pour circonscrire l'incendie".

Cet espace est conçu pour être un lieu de débat autour des questions qui préoccupent les Algériens.
Nos invités, des chefs d'entreprises, des leaders politiques, des intellectuels, des syndicalistes, des défenseurs des droits de l'homme auront l'opportunité de dire ce qu'ils pensent des sujets qui relèvent de leur compétence.
Les journalistes de Tribune des Lecteurs auront, eux, la mission de leur transmettre les préoccupations de la rue.
Nous proposons dans cet espace un débat serein, mais il sera certainement SANS TABOUS.

Déclinant son programme

Mihoubi joue la carte d'une meilleure qualité de vie

Candidat indépendant à l'élection présidentielle d'avril prochain, Tarik Mihoubi se présente comme le candidat de l'alternance. Son cheval de bataille, " améliorer la qualité de vie des Algériens à travers un travail de fond du chantier socio-économique.

Par Nadjwa Khelil

En effet, il compte s'imposer dans cette course à la magistrature suprême par son programme qu'il a estimé "ambitieux ", et ce, avant d'en esquisser les grandes lignes.
L'hôte du forum du quotidien la Tribune des lecteurs croit en une prospérité économique forte et des plans sociaux efficaces, capables de réduire la pauvreté, le chômage, la crise du logement, du système de santé et de l'éducation.
M. Mihoubi est persuadé, " de par son vécu et son engagement des années durant aux côtés des plus modestes ", d'être la personne à même de comprendre le mieux les problèmes de ses concitoyens. Il promet, s'il est élu, d'éradiquer la pauvreté et l'exclusion sociale, soit " zéro misère ", à travers un plan d'action aux objectifs à court terme.
Aussi, prévoit-il la création

PHs. Hafida

d'un " fond de générations ", qui consiste, selon ses dires, en l'octroi d'une part de la rente pétrolière de 5% au profit des nouveaux-nés.
Le candidat compte en finir, entre autres, avec la crise de logement. Il s'engage à garantir, dans les cinq ans à venir, un toit pour chaque citoyen, notamment les jeunes et les franges vulnérables. Ainsi, 1 250 000 logements sociaux au loyer " modique ", repartis sur cinq régions du pays, seront " attribués aux jeunes, aux veuves ou aux monoparentales, et aux SDF ".
S'agissant du chômage qui hante les Algériens, notamment les universitaires, il met l'emploi au cœur de ses priorités, notamment pour la jeunesse qui constitue l'avenir du pays, et la PME au centre de la création de richesse. A ce titre, il envisage de mettre en place " une politique sociale " en vue de contribuer à résoudre ce phénomène. En effet, il s'agit d'assurer un salaire social conséquent et un emploi, d'encourager les activités génératrices d'emplois, de soutenir le rapprochement entre l'enseignement supérieur et les entreprises, de réserver un emploi sur trois aux plus de 45 ans dans le public, a-t-il réaffirmé. La redynamisation de l'agriculture sera également l'un des axes majeurs de la politique économique qu'il propose pour " réduire la facture d'importation et préserver nos réserves de change ". En outre, l'éducation et la santé ne sont pas en reste. Une refonte de ces deux systèmes serait envisagée, et ce, en concertation élargie avec tous les acteurs, afin " d'améliorer la qualité des soins " et développer " une expertise de calibre internationale " dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'environnement.

N. K.

Il a roulé sa bosse au Canada et en Algérie

Mihoubi entre le monde du business et la politique

Par Nadjib Hadded

Le postulant aux prochaines joutes électorales du 17 avril 2014, Tarik Mihoubi, est né le 1er juin 1961 dans la wilaya de Ouargla.
En tant que candidat à la Présidentielle provenant de l'émigration, il est appuyé par plusieurs mouvements algériens évoluant au Canada, en Europe et aux Etats-Unis ainsi que d'autres parties comme des formations politiques, des scientifiques, des hommes d'affaires etc. M. Mihoubi a déclaré lors de son passage, vendredi, à " Tribune des Lecteurs " avoir quitté l'Algérie pour le Canada en 1984. Ayant été remarqué par les autorités canadiennes pour sa perspicacité et son flair, l'intervenant a été sollicité pour plusieurs fonctions de haut rang dans le cadre de son parcours politique à savoir celle de conseiller spécial du maire de Montréal pendant plusieurs années, celle de DG du parti Vision Montréal au cours de son mandat de 8ans à la tête de la ville de Montréal et celle de responsable de l'organisation au Québec du Parti Libéral du Canada. Egalement, au titre de son parcours professionnel, l'intervenant a souligné avoir géré de nombreuses compagnies étrangères en tant que Président de Promex international, fondateur de IPS et Président de Blackstone Investment. Il détient également un Brevet Mondial en Sécurité Nationale et a été producteur de l'émission TV Canal 14 CH (Algérie Magazine). Coté implication sociale et communautaire, M Mihoubi a été, dés les premières années de son arrivée en terre canadienne, Président de l'Association Socioculturelle et sportive algérienne du Canada (Aurès) mais il a aussi présidé aux destinées du Centre maghrébin de recherches et d'informations stratégiques et a été Vice Président du conseil Arabe du Canada. Au volet national, Tarik Mihoubi a été contacté durant les années 1990 par feu Boualem Benhamouda, qui était alors à la tête FLN, devenant ainsi le représentant officiel du parti. Ensuite à la mort de ce dernier, il a eu une entrevue avec le nouveau SG du FLN feu Bachir Boumaaza à l'ambassade d'Algérie au Canada afin qu'il reste au parti mais il a préféré par la suite démissionner et est retourné au Canada après des attaques provenant d'autres formations à son encontre. Rappelons enfin que ce candidat à l'élection présidentielle, capitalise moult conférences au profit d'associations, universités, organisations du monde politique et culturel et a dirigé des conseils d'administration dans une kyrielle d'entreprises.

N. H.

Décennie noire

" Personne ne pourra démembrer le nationalisme algérien "

Par Lyes Boumehdi

Son premier contact avec l'Algérie en crise l'a été avec l'ancien secrétaire général du FLN Boualem Benhamouda qui a demandé à Tarik Mihoubi d'être le représentant du FLN dans l'émigration. L'enjeu était de taille. Et la mission confiée à Mihoubi par l'ancien président du Sénat, Bachir Boumaâza, de défendre le pays à l'étranger, l'était tout autant. Il s'agissait de livrer une bataille médiatique contre ceux qui appelaient à l'époque à une intervention étrangère en Algérie. Mihoubi prenait un risque certain. Il était déjà assez bien installé à Montréal avec un vrai crédit auprès des autorités canadiennes, qui lui reconnaissaient beaucoup de compétence en matière politique. Risquer sa réputation canadienne pour s'embarquer dans une guerre sans merci avec, faut-il le préciser, une probable chute de sa popularité au sein de l'émigration algérienne au Canada, n'était pas chose aisée. Il y a lieu de rappeler qu'à l'époque déjà, la communauté algérienne établie au Québec était de l'ordre de 30.000 âmes, traversées par tout les courants politiques en conflit au pays. Mais l'appel du pays était vraisemblablement plus fort que tout autre considération politicienne. Mihoubi accepta le Challenge et s'en est allé défendre son point de vue, celui que l'ingérence est la pire des solutions pour l'Algérie.
Cet engagement pour l'Algérie était le premier acte véritablement politique pour son pays d'origine. Mihoubi a vécu cela comme une vraie agression contre sa personne et au-delà contre l'Algérie. " A la télévision, les débats se concentraient sur ma personne. Je symbolisais, pour les partisans de l'intervention étrangère, le système en place en Algérie ", dira-t-il. Mais cela ne l'a pas empêché de prôner l'indépendance chèrement acquise par les Algériens, comme une donne irréversible. "Je répondais à mes détracteurs en mettant en évidence leur inconscience ", rappelle notre invité qui a été bien avisé de poser la question de savoir " à qui profitera l'intervention étrangère ? ". Et d'assener : " personne ne pourra démembrer le nationalisme algérien ".
Cette sombre période de l'histoire du pays aura été un élément déclencheur pour M.Mihoubi qui, même s'il a quitté le FLN sitôt la mission de la défense de la République finie, n'en n'est pas moins resté en contact permanent avec, cette fois, l'objectif d'agir directement sur la société pour faire profiter le pays de son expérience de gestionnaire. A ce propos, on notera une très forte probabilité de la transformation des 39 comités de soutien pour sa candidature en parti politique. Et même si aucun de ses objectifs immédiats ne se réalise, il dit rester à la disposition du pays et mettra son expertise au service de n'importe quel autre gouvernement. Il suffit de demander, pourrait-on dire.

L. B.

Préalables constitutionnels

" Tamazight, décentralisation et limitation des mandats "

A côté de cette vision " confédérée " de l'Algérie, M. Mihoubi estime nécessaire d'équilibrer le pouvoir central en réduisant le nombre de mandats présidentiels à deux seulement, avec l'introduction dans la Constitution de deux nouveaux postes que sont : vice-président et vice-ministre de la Défense nationale.

Par Said Boucetta

Tarik Mihoubi a un vrai projet de gouvernance pour l'Algérie. Axant exclusivement son programme vers les aspects sociaux économique, il n'en considère pas moins comme primordial, les considérations politiques, constitutionnelles et identitaires. Pour l'invité du Forum sans tabous, la mise en oeuvre des chantiers qu'il entend lancer en Algérie n'aura de sens que si des préalables d'ordre politique, constitutionnel et culturel soient parfaitement réunis. Ainsi, notre invité estime primordiale la reconnaisse pleine et entière de la dimension amazigh de l'identité nationale, et ce, dans toutes ses dimensions. " Tamazight doit être officialisée, parce qu'il est important que " les Algériens s'approprient toute leur culture plusieurs fois millénaire ". Mais aussi, pour qu' " elle ne puisse plus servir de fonds de commerce pour certains politiques ", dira M. Mihoubi qui considère ce préalable comme nécessaire, mais pas suffisant pour autant, pour créer les conditions d'une relance effective de l'appareil économique du pays. Aussi, insiste-t-il sur la promotion réelle d'une véritable indépendance de la justice. D'ailleurs "c'est le socle de ma démarche présidentielle. Sans justice réellement indépendante, on n'ira pas loin. Et j'insiste pour que cette indépendance soit clairement inscrite dans la Constitution ".

A côté de cette mesure que défendent tous les candidats, Tarik Mihoubi apporte sa touche " programmatique " en affichant sa préférence pour un régime décentralisé, construit sur cinq grandes régions, semi autonomes dans leur fonctionnement, au plan strictement socioéconomique. "Je suis pour une décentralisation qui se rapprocherait de la confédération à l'Américaine. Chaque région sera dirigée par une équipe qui sera comptable devant les citoyens". Pour l'invité du Forum sans tabous, pareille organisation garantira la transparence et permettra aux citoyens de contrôler efficacement les dépenses publiques. De même que la gestion décentralisée des affaires, apportera une meilleure lisibilité des contraintes que rencontre chaque région par rapport aux autres.

A côté de cette vision " confédérée " de l'Algérie, M. Mihoubi estime nécessaire d'équilibrer le pouvoir central en réduisant le nombre de mandats présidentiels à deux seulement, avec l'introduction dans la Constitution de deux nouveaux postes que sont vice-président et vice-ministre de la défense nationale. Pour notre invité, cette façon de faire constitue un double verrou, contre toute tentation de grave dérive et sauvegarde les intérêts de la nation.

M. Mihoubi construit donc tout son programme sur ce socle constitutionnel qu'il soumettra à un référendum populaire. Il estime par ailleurs, qu'un amendement aussi profond et radical de la Constitution doit être approuvé et verrouillé une bonne fois pour toute.

S. B

PHs. Hafida

Mihoubi résolument optimiste

" 35.000 signatures d'ores et déjà collectées "

Par Nadjwa Khelil

L'opération de collecte des signatures à l'effet de valider sa candidature par le conseil constitutionnel, s'annonce " bien " pour le candidat indépendant Tarik Mihoubi.

L'air optimiste, l'invité du forum du quotidien La Tribune des Lecteurs, soutient avoir déjà collecté 35.000 signatures à travers 39 wilayas.

M.Mihoubi. ne doute pas de sa capacité à pouvoir réunir le nombre de paraphes nécessaires, il se montre confiant quant à cet objectif, faisant part de la " mobilisation " sur terrain de 39 équipes qui travaillent d'arrache pied à travers les 48 wilayas du pays.

La loi électorale fait obligation pour chaque candidat à la présidentielle de collecter 60.000 signatures de citoyens dans au moins 25 wilayas, à raison d'au moins 1500 signatures par wilaya ou, seconde possibilité, au moins six cents (600) signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties au moins à travers vingt-cinq (25) wilayas.

L'épreuve des signatures demeure pour autant difficile pour obtenir le quitus. En vérité, être candidat à la présidentielle suppose des moyens énormes avec une logistique, des finances et des hommes. Cependant, pour le prétendant, ce rendez-vous électoral du 17 avril prochain, constitue un " passage décisif " pour le pays, qui doit " consacrer la voix du peuple ", a -t-il estimé.

Ceci dit, la transparence de l'opération électorale est selon M.Mihoubi, tributaire de " la prise en main par les algériens eux même des bureaux de vote ", car le dernier mot " revient aux électeurs ", chacun devant faire sa part de travail. Ceci, afin de " garantir la réussite de l'échéance électorale " et de préserver par la même, la stabilité du pays.

Par ailleurs, Mihoubi, a souligné que quelque soit le verdict des urnes, " c'est-à-dire la réussite ou l'échec ", il ne compte pas faire dans " la petite politique ", ni couper les ponts avec le pays. Cela ne le " découragera " nullement, avec comme prochaine étape, la création d'un parti politique et d'autres candidatures aux présidentielles futures.

N. K

Mihoubi à propos des visées du Nord

"Nous devons les contrer avec nos valeurs"

Par Nadjib Hadded

S'exprimant à propos des relations internationales dans le cadre de son programme, le candidat indépendant à la Présidentielle 2014 et issu de la diaspora, Tarik Mihoubi, a indiqué que " la stratégie géopolitique aujourd'hui est très claire et ils (les pays du Nord) s'attaquent à nous". " C'est clair et net a-t-il affirmé et je pense que l'Algérie doit aujourd'hui se préparer et doit se renforcer de l'intérieur et toutes les Institutions doivent travailler main dans la main parce qu'il y a des objectifs autour desquels le Nord est malade et il est prêt à tout, mais nous les Algériens, nous avons notre histoire et (donc) il faut revenir a nos valeurs pour que l'on ne tombe pas dans ce piège". " Si j'étais élu, a-t-il encore déclaré, je travaillerai juste avec des pays qui veulent faire de l'échange économique avec nous sur le plan du savoir-faire ". " En ce qui concerne les frontières (de l'Algérie avec le Maroc), a-t-il ajouté, nous n'en n'avons à ouvrir avec personne parce que nous avons d'abord un chantier national à régler". Selon lui, qu'"elle est l'intérêt qu'on a pour ouvrir, sachant que l'échange économique peut rester économique et que les enjeux sont très dangereux et donc, on ne peut pas entrer dans ce jeu là ". " Pour ce qui est, d'autre part, du conflit sahraoui, a-t-il considéré, je pense que le dossier est entre les mains des Nations Unies et ces dernières doivent trancher et moi je suis pour que le Sahara occidental ait sa souveraineté et la garde ". " Je ne suis pas du tout d'accord a-t-il encore soutenu, avec les thèses marocaines car ce territoire appartient aux Sahraouis et il restera le leur. " S'agissant du conflit syrien, il a affirmé que l'Algérie doit être arbitre dans ce dossier là et garder ses distances mais toutefois il ya des liens historiques avec la Syrie et avec la Palestine sauf qu'aujourd'hui nous ne contrôlons plus cette situation parce qu'on ne sait plus qui est qui ". " Cela veut dire, estimera-t-il, qu'il va falloir prendre du recul et qu'on regarde les choses différemment parce que les joueurs ne sont plus les mêmes ". " Un Président, a-t-il dit, comme Al Assad qui veut rester à vie, c'est en fait un prix à payer, c'est à dire qu'il a accepté de mettre son pays à feu et à sang pour rester au pouvoir". D'après lui " c'est cette mentalité qu'il faut changer (car) il ne joue pas le jeu et tant que les pays arabes (pour leur part) n'ont pas compris cela, ils en subiront les contre-coups". Pour lui, la politique aujourd'hui, c'est de travailler pour le futur et préparer des générations, donner de l'amour à son peuple et non lui faire peur".

N. H

Industrie des boissons

Edition d'un guide d'utilisation des additifs alimentaires

■ Un guide d'utilisation des additifs alimentaires dans la filière des boissons vient d'être mis à la disposition des industriels du secteur, afin de renforcer leurs compétences et les informer sur les modalités d'utilisation de ces produits conformément aux lois en vigueur. "Cette initiative constitue une première dans le secteur agroalimentaire en Algérie. Elle va dans le sens d'une meilleure maîtrise du système de qualité et de sécurité des aliments", a indiqué, Ali Hamani, président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB) lors d'une journée d'information consacrée à la présentation de ce guide. Les additifs alimentaires ont un "rôle clef" dans le maintien de la qualité et les caractéristiques des aliments en tenant compte des conditions environnementales comme le changement de températures, l'oxydation et l'exposition bactérienne qui peuvent modifier leur composition originelle. L'édition du guide a été envisagée pour mettre à la disposition des industriels un référentiel conforme au décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'utilisation des additifs alimentaires dans la production des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine. Il a été élaboré par l'APAB en collaboration avec le ministère du Commerce et celui du Développement industriel et de la promotion de l'investissement avec le concours technique du programme algéro-européen d'appui aux PME/PMI et à la maîtrise des TIC (PME II). "L'objectif de l'APAB est de contribuer à l'harmonisation et la normalisation des bonnes pratiques de fabrication dans le secteur des boissons dans le respect de la réglementation en vigueur", a-t-on souligné lors de cette rencontre internationale. Selon Xavier Pinet, expert spécialiste des additifs alimentaires au sein du PME II, le guide se décline en plusieurs parties: les catégories, les fins technologiques des additifs et leurs utilisations au niveau de différents stades (fabrication, transformation, préparation, conditionnement...) ainsi que leur mode d'emploi. Il détaille aussi l'utilisation correcte et appropriée des additifs alimentaires, les informations sur les dangers pouvant résulter de l'usage de ces produits et sur les mesures à prendre pour maîtriser ces dangers.

Organisée par PME II en collaboration avec l'APAB, la journée d'information vise à sensibiliser les entreprises de la filière boissons sur les nouvelles molécules utilisables et à renforcer leurs compétences en matière d'utilisation des additifs dans leurs procès de fabrication.

Dans le cadre du programme de PME II, la filière des boissons a bénéficié d'un d'appui financier de plus de 356.000 euros.

"Le choix de ce secteur, dans le cadre de PME II, a été un choix volontaire car il s'est distingué par un dynamisme et une performance résistant à la forte concurrence des boissons importées qui disposent de meilleurs atouts", a souligné, pour sa part, le secrétaire général du ministère du Développement industriel et de la promotion de l'investissement.

Ce programme commun, entamé en mai 2009 en collaboration avec le ministère du Développement industriel, du Commerce et celui de la Poste et des TIC, visait à améliorer la compétitivité PME.

Réalisation de villes nouvelles

Les experts prônent un partenariat public-privé

Les experts participant à la rencontre sur les villes nouvelles ont appelé jeudi à Alger à impulser la participation citoyenne dès la conception de ces villes et à promouvoir un partenariat public-privé pour l'accélération de leur rythme de réalisation. Les participants de cette rencontre, organisée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ont souligné la nécessité de "la concrétisation de la volonté politique de création des villes nouvelles à travers un cadre organisationnel, financier et managérial adapté au contexte national et à l'exigence de la maîtrise de l'expansion urbaine". Pour réaliser cet objectif, les experts ont recommandé la promotion et l'organisation d'un partenariat interinstitutionnel (ministères, collectivités locales, organismes financiers, d'études et de recherche, etc.) et un partenariat public-privé. Le gouvernement doit également mettre en place un dispositif fiscal et parafiscal pour l'attractivité des territoires des villes nouvelles, notamment celles des Hauts plateaux et du Sud. Selon les recommandations des participants, il faut veiller à l'adoption "pour le meilleur délais" des plans d'aménagement des villes nouvelles, revoir le mode d'évaluation du foncier et l'adapter aux réalités socio-économiques du site afin de faire adhérer les habitants au projet de la réalisation de la ville nouvelle. Il est aussi "impératif" de développer une architecture "de qualité" et des formes urbaines adaptées au contexte local et donner "une âme identitaire algérienne" à chacune des villes nouvelles. Estimant le défi de la maîtrise de l'expansion urbaine "un enjeu majeur", les experts préconisent d'accélérer la mise en place de l'observatoire nationale de la ville et le développement de l'information statistique sur le système urbain, l'urbanisation et les migrations. L'Algérie souffre d'une expansion urbaine "incontrôlée", d'un étalement "non maîtrisé" des grandes villes, du "non-respect" par les différents acteurs des études d'aménagement et de "l'insuffisance" de coordination des services publics qui veillent sur l'acte d'aménager et celui de bâtir, ont, par ailleurs, déploré les experts. Ils ont relevé également une participation "insuffisante" des citoyens lors de la mise en œuvre des plans d'aménagement appelant à impulser la participation citoyenne dès la conception et durant la phase d'édification.

L'Algérie compte créer cinq villes nouvelles

"Les villes nouvelles doivent être de véritables références en matière de renouveau urbain, de savoir-faire et de bonne gouvernance", ont noté les participants qui ont mis l'accent sur l'importance de développer des incubateurs et des pôles d'excellences et le partage des expériences dans l'ensemble des villes nouvelles. L'Algérie prévoie la création de cinq villes nouvelles à Sidi Abdellah (Alger), Bouinan (Blida), Boughezoul (Médéa), Hassi Messaoud (Ouargla) et El Ménéa (Ghardaïa). La Ville Nouvelle de Sidi Abdellah sera dédié aux technologies de l'information et de la télécommunication, à la formation et la recherche universitaire, ainsi qu'aux technologies avancées, alors que Bouinan sera une ville de sciences du vivant et biotechnologies, une ville des sports et une Cité Jardin. La Ville Nouvelle de Boughezoul sera un pôle de développement équilibré des hauts palataux, de compétitivité et une ville de haute qualité environnementale. Quant à la Ville Nouvelle de Hassi Messaoud, elle sera consacrée à l'industrie et la recherche dans les hydrocarbures. De son coté, El Ménéa constituera un siège des activités touristiques, culturelles, commerciales et artisanales et de loisirs. Ces villes ont été créées officiellement entre 2004 et 2008, mais les travaux de réalisation peinent à prendre de la vitesse. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a annoncé jeudi que d'autres villes nouvelles seront créées après la révision du le schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT).

A cet égard, le ministère compte organiser prochainement une rencontre d'experts pour revoir et enrichir ce schéma. M. Tebboune estime que le nombre actuel des villes nouvelles est insuffisant pour résoudre la problématique de l'aménagement du territoire en Algérie, soulignant la nécessité de s'orienter vers le sud pour un meilleur équilibre territorial. "Il est temps de créer d'autre villes nouvelles car toutes les conditions nécessaires pour un aménagement équilibré du territoire sont présentes", a-t-il déclaré lors de la clôture de la rencontre sur les villes nouvelles. Ces entités urbaines permettront de freiner et rééquilibrer la littoralisation, redéployer les populations et les surcharges du littoral vers les Hauts plateaux et les régions du Sud, desserrer la pression autour des grandes villes du Nord, développer et renforcer l'attractivité et la compétitivité des territoires, a-t-il ajouté. Selon lui, les grandes réserves en eau, l'important potentiel en énergie et le réseau des transports qui couvre toutes les régions du pays, sont des éléments clé pour la création de nouveaux pôles urbains dans des zones "éloignées et non valorisées" à l'heure actuelle mais qui seront à l'avenir un exemple à suivre pour les autres villes en matière d'urbanisme.

Tripartite

Les salaires au menu

La question des salaires sera au cœur de la tripartite (gouvernement-syndicat-patronat) prévue le 23 février et qui examinera plusieurs dossiers socio-économiques, a indiqué jeudi à Alger Mohamed Benmeradi, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion avec les directeurs des agences et des structures de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), le ministre a indiqué que les débats de la tripartite, qui groupera le gouvernement, le patronat et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), seront articulés sur la recherche de méthodes de règlement des différentes questions socio-économiques notamment celles liées aux salaires et l'examen de l'article 87 bis du code du travail. Il sera question également lors de cette réunion d'évoquer les décisions prises dernièrement par les cinq commissions installées après la dernière tripartite et d'examiner les méthodes de leur concrétisation, dont la redynamisation des crédits à la consommation destinés à la production nationale. Concernant la possibilité d'introduire le code du travail en cours d'amendement, à l'ordre du jour de la tripartite, le ministre a affirmé qu'il n'est pas prévu dans la rencontre de dimanche, mais le projet, a-t-il dit, fait objet de débats au niveau des parties concernées pour son enrichissement. Dans ce contexte, il a rappelé que le projet de loi amendé sur le travail "sera fin prêt après la prochaine élection présidentielle", pour qu'il soit soumis au gouvernement pour approbation puis aux deux chambres du Parlement.

Chlef

La journée du Chahid célébrée

Par Nadjib FAWZI

Depuis 1830 notre pays n'a jamais cessé de résister farouchement à l'occupation française, des hommes et des femmes depuis cette triste année 1830 furent massacrés par les sanguinaires généraux français tristement célèbres que sont Saint Arnaud, Pélissier et Cavaignac, un massacre dont les hommes d'un certain 1erNovembre 1954 ont décidé une fois pour toute de se venger au prix de leur sang ,un million et demi de martyrs se sont sacrifiés pour voir, le 05 Juillet 1962, notre pays jouit pleinement de son indépendance, une révolution armée d'un 1erNovembre 1954 dont chaque coin du pays y a contribué par le sacrifice de ses dignes fils, la wilaya de Chlef qui faisait partie de la glorieuse wilaya IV a contribué elle aussi à la libération du pays, chaque stèle érigée à travers les 35 communes de Chlef est témoin d'une bataille de nos glorieux martyrs avec l'occupant français. Cette journée 18 Février, chère à tous les algériens, a été marquée, hier, par plusieurs manifestations grandioses en rapport avec l'importance de cet événement. Le wali ainsi que les autorités civiles et militaires se sont rendus au cimetière des martyrs de Hay Bensouna où ils ont déposé une gerbe de fleurs et écouté la "Fatiha" à la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour que chaque algérien vive dans la paix sur cette terre baignée par le sang d'un million et demi de martyrs ,des cadeaux considérables ont été offerts aux veuves et fils de chahid par le wali, des collectes de sang au niveau de Radio Chlef , une journée d'études sur cette journée au niveau de la faculté de droit et des sciences politiques, une exposition de livre sur la guerre d'Algérie au niveau de la bibliothèque centrale ,une exposition de photos de martyrs les armes à la main ,des photos parlantes d'elles- même sur la bravoure de ceux qui ont dit non à 07 ans et demi d'injustice et de joug français, plusieurs manifestations, dont parmi elles a débuté ce jour du chahid, le championnat national de boxe dans les catégorie cadets et juniors avec une participation de plus de 150 boxeurs venus de 23 wilayas pour fêter cette journée du chahid à Chlef.

Lardh El-Beïdha sans antenne de mairie

Les citoyens de la bourgade de Lardh El-Beïdha, relevant de la commune de Chettia et réclament depuis plusieurs années la réalisation d'une antenne de la mairie.

En effet, ladite bourgade comptant plus de 12 000 habitants sans que les services concernés procèdent à la réalisation d'un tel projet afin de rapprocher le citoyen de l'administration et faciliter la tâche lors à cet important nombre de citoyens. Située à quelque 9 km du siège de l'APC, bocâa Lardh El-Beïdha ne dispose d'aucune structure administrative, culturelle ou sportive. Pas même une salle de soins, alors que le transport est totalement absent. Selon B. A., un fellah de la région, les jeunes de la localité sont livrés à eux-mêmes. Pourtant, c'était des promesses faites par les différents dirigeants, ajoutera-t-il. Effectivement, rien ne va plus au sein de cette région dépourvue de toutes les commodités. Les jeunes ont toujours sollicité des aires de jeux, une bibliothèque... mais aucune mesure n'est venue les arracher à leur oisiveté. Pour un acte de naissance, les gens doivent parcourir à pied plusieurs kilomètres. Ils interpellent ainsi le nouveau responsable de exécutif de la wilaya de Chlef de répondre à leurs nombreuses préoccupations.

À rappeler que ce n'est pas la première fois que les habitants de cette localités lancent un appel de détresse et attire l'attention des responsables et élus locaux, en vain.

Béni Haoua

Projet de réalisation d'une polyclinique spécialisée

Située au Nord-Est de la wilaya de Chlef, La daïra côtière de Beni Haoua comptant de deux communes, à savoir Breïra et Oued Goucine, a enfin bénéficié d'un projet de réalisation d'une polyclinique spécialisée. En effet, cette infrastructure contribuera à atténuer les contraintes des habitants de cette région côtière. La polyclinique de Beni Haoua sera équipée par un matériel sophistiqué et moderne. Le projet sera réalisé à la sortie ouest de la commune côtière de Beni Haoua, située à la limite des wilayas de Chlef et Tipaza, pour une enveloppe financière estimée à 20 milliards de centimes.

L'annonce du projet tant attendu, a été bien accueillie par les habitants de cette région, qui formulent le vœu que les travaux ne traînent pas dans la durée et que l'infrastructure soit opérationnelle dès sa livraison. Rappelons que la localité en question est distante de la plus proche daïra qui est Ténès de 50 km et du chef-lieu de la wilaya de 100 km. Cette distance a toujours été un obstacle pour les citoyens de cette région côtière notamment les malades qui devient parcourir au moins 50 kms pour trouver l'établissement public hospitalier le plus proche à 50 km dans la daïra côtière de Ténès. Pis encore quand il s'agit des documents administratifs où ces derniers sont contraints de rallier le chef-lieu de la wilaya quand il s'agit des documents délivrés par les directions exécutives ou la wilaya. Signalons que la daïra vient de bénéficier d'importants projets permettant la localité sortir la situation actuelle.

Conservation des forêts de la wilaya de Chlef

282 millions de Da alloués pour le développement forestier

Selon la Conservation des forêts de la wilaya de Chlef, une enveloppe budgétaire estimée à plus de 282 millions de Da a été allouée à cette structure forestière dans le cadre du programme complémentaire 2013. En effet, le programme en question dont le lancement est prévu au courant de l'année 2014, concernera la réalisation d'une série d'opérations de développement forestier et d'amélioration du cadre de vie des populations rurales. Selon la même source, parmi ces opérations figurent l'aménagement et l'ouverture de 160 km de pistes, l'amélioration foncière de 500 ha, la construction de 50 bassins et la réalisation de 20.000 mètres linéaires de correction torrentielle. Ces opérations qui viennent consolider les multiples actions ciblant l'amélioration du cadre de vie et des revenus du monde rural, ont été dépréciées par la concrétisation de multiples autres programmes visant le développement des zones rurales, nous a précisé la même source, en faisant état notamment du soutien de l'État aux petits éleveurs et aux petits fellahs.

N.F.

Sidi Bel Abbès

1212 bouteilles de vin saisies

■ Les éléments de la 4 ie sureté urbaine de Sidi bel abcès, ont saisis 1212 bouteilles de vins de différentes marques et ont arrête deux individus, pour détention et commercialisation de boisson alcoolisée, sans autorisation. Le 17 février à minuit, les services de la 4ie sûreté urbaine, après avoir reçu, des informations, indiquant qu'un véhicule de marque Mazda, transportait une quantité de boisson alcoolisée, pour être vendue, leur éléments qui se trouvaient en patrouille, ont systématiquement identifié la voiture suspectée, à bord de laquelle, se trouvait les nommées B.A âgé de 48 ans et D;L âgé de 26 ans.

Après la fouille dudit véhicule, les agents de la sûreté ont réquisitionnés 1212 bouteilles de vins destinées à la vente. La valeur de cette marchandise prohibée est estimée à 18 millions de cts. Les deux malfaiteurs ont été présentés auprès du parquet de justice et ont été écroués.

Par ailleurs, les agents Des services de l'hygiène communale de Sidi bel abbès, ont procédés à la fermeture d'une boucherie exerçant en plein ville de Sidi bel abbès, qui utilisait de la viande impropre à la consommation pour la préparation du merguez qu'il commercialisait et ont, alors saisi la quantité de 100 kg d'un mélange de viandes blanche et rouge ainsi que de la graisse.

Cette opération de saisie, est intervenue, suites aux nombreux contrôles, qu'effectuent quotidiennement, les brigades mixtes du bureau d'hygiène communale et des services de la police d'environnement, au niveau des boucheries de la wilaya, se qui leur a permis de saisir une quantité de viande impropre à la consommation pour la détruire.

On notera également que les services de la sureté de wilaya, ont réussi à arrêter deux individus à bord d'un véhicule volé aux environs de minuit, tout juste, une heure après la déclaration de vol. Le voiture qui a été volé du quartier populaire de Ben Hammouda a été annoncé à toutes les patrouilles de police qui étaient sur le terrain, au cours de cette nuit .La vigilance des policiers de la 11ème sureté urbaine a payé, suite à l'arrestation des deux auteurs du vol dont l'un d'entre eux conduisait sans permis de conduire et en état d'ivresse lit-on dans le communiqué de la police.

Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la république près du tribunal de Sidi Bel Abbés après une procédure judiciaire qui aurait confirmé la positivité des tests d'alcoolémie a précisé notre source d'information.

K.B.

Tribunal de Tizi-Ouzou

7 ans de prison pour deux faux monnayeurs

Par Lynda.R.

■ Sept ans de prison ferme, et une amende 500 000 DA, ont été prononcés jeudi par le tribunal criminel près la Cour de Tizi-Ouzou contre A.Mohamed et N.Okba, deux faux monnayeurs. Ils étaient poursuivis pour les chefs d'inculpation "d'association de malfaiteurs"et de "mise en circulation de faux billets de banque".

Le troisième mis en cause dans cette affaire, à savoir A.Ali , a été poursuivi quant à lui pour "falsification de billets de banque" et "détention d'armes blanches prohibées", condamné par contumace à la perpétuité. Selon l'arrêt de renvoi, les de cette affaire remontent au 29 juin 2013, lorsque l'un des mis en cause a été arrêté par des serveurs d'un bar situé à Attouche, dans la commune de Makouda, au nord de la wilaya de Tizi-Ouzou qui se sont rendus compte que ce dernier et son complice, qui avait pris la fuite, avaient payé leurs consommations avec de faux billets.

Immédiatement, ils ont alerté la police. Lors de leur interrogatoire, les deux accusés on révélés qu'ils ont acquis un montant global de 200.000 DA auprès d'un faux monnayeur installé à Barika, dans la wilaya de Batna, à raison de 2.500 DA en vrais billets contre 10.000 DA de faux billets .

L.R.

Chlef

La crise du lait en sachet perdure

La rareté du lait en sachet vendu à 25 DA est devenu depuis plus d'un mois un vrai casse-tête pour les chefs de familles dans les daïras et communes que compte la wilaya de Chlef. Du coup, les interminables files d'attente devant les différents points de vente ont refait surface et persiste jusqu'à l'écriture de ces lignes.

Par Nadjib FAWZI

Les citoyens ne savent plus sur quel pied danser. Ils sont tiraillés entre la cherté de la vie et la rareté du lait et de certains produits pharmaceutiques. En effet, le lait en sachet, cette denrée alimentaire de base, se fait de plus en plus rare dans les magasins d'alimentation générale. A l'instar des quartiers de la ville de Chlef, plusieurs communes vivent aussi au rythme de la pénurie du lait en sachet. Dans les différents points de vente de cette importante agglomération, il n'y a pas, nous dit-on, une seule goutte de ce produit. Au niveau d'une supérette, les 150 sachets de lait livrés quotidiennement tôt le matin par l'unité des Arribs sont écoulés sur-le-champ. «Il faut se lever très tôt et faire la queue devant les commerces pour pouvoir acheter, plutôt « arracher », un sachet», nous dit-on encore. Emboîtant le pas à son voisin, un sexagénaire a tenu à ajouter en guise de réponse à ceux qui rentrent bredouilles chez eux : «Le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt.» Les stocks de poudre de lait disponibles sont pourtant suffisants pour couvrir la demande, apprend-on. Les pouvoirs publics sont décidés à importer de nouvelles quantités importantes de lait en poudre pour faire face à cette pénurie qui touche certaines régions du pays, y compris celle de la plaine du Chéliff. Par ailleurs, les pères et mères de famille qui ont des enfants en bas âge ont dû, faute de lait en sachet, recourir au lait en poudre. Certains ont failli être victimes, particulièrement leurs enfants, d'une intoxication alimentaire due à la consommation d'une poudre de lait de marque Lolait, qui s'est avérée impropre à la consommation, selon un communiqué du ministère du Commerce, qui fait état de retrait par ses services de 16,6 tonnes du lait en poudre. A quand le règlement de cette crise qui persiste et qui frappe de plein fouet toute une wilaya ? Cette pénurie, qui continue à faire des mécontents, a rendu les citoyens coléreux. « Je suis complètement désemparée. D'une part, il y a la grève dans les écoles, et d'autre part, le lait en sachet qui est pratiquement introuvable », nous dira une jeune femme au sortir d'un marché couvert. En somme, le ministre de l'Agriculture aurait menacé le groupe Giplait de procéder à la fermeture de ses unités réparties à travers le territoire national si la crise du lait en sachet persisterait encore. Selon certaines informations, rien ne justifierait cette pénurie puisque la poudre de lait est en abondance. Selon les échos, la situation est similaire dans certaine wilaya. Pour pallier cette déficience incongrue, les ménages se rabattent comme ils le peuvent sur les boîtes de lait en poudre, dont le prix reste relativement cher par rapport au faible pouvoir d'achat du consommateur. Pris encore, lors de la récente crise de lait en sachet, le prix d'un sachet de lait, signalons-le, a atteint les 45 DA voir 50 dans certaines localités notamment les bourgades isolées, ce que redoutent encore les consommateurs.

Chlef

Une nouvelle gare routière de Type « A »

La wilaya de Chlef ne compte qu'une seule gare routière, qui ne répond plus aux besoins des voyageurs qui s'accroit d'année en année. Celle-ci est située au chef-lieu de wilaya à l'entrée ouest de la ville et date des années 80. Avec le développement du transport privé de voyageurs, notamment vers les importantes métropoles à savoir Alger, Oran et Annaba, le mouvement des bus est devenu très difficile et les véhicules doivent trouver des aires de stationnement en dehors de la gare devenue exiguë pour attendre l'horaire de départ. Pourtant une nouvelle gare routière dédiée spécialement aux taxi interwilayas a été inaugurée il y a une année, mais cela n'a pas soulagé la situation dans l'ancienne gare routière des Bus.

Chlef disposera, dans un délai déterminé de 18 mois, d'une nouvelle gare routière, à la mesure des ambitions de cette ville qui retrouve progressivement son cachet touristique, a-t-on appris auprès de la direction du transport de la wilaya. La nouvelle gare routière devant répondre aux besoins des touristes et voyageurs, offrira toutes les commodités nécessaires pour les usagers, aussi bien les voyageurs, les travailleurs que les transporteurs, a-t-on indiqué de même source. Il s'agit en effet d'une gare routière de type A. une gare dont le projet a déjà été inscrit il y a six ans de cela sans que la réalisation voit le jour jusqu'à l'heure actuelle. Le choix de terrain du projet a été fait à l'intérieur du périmètre urbain, au quartier périphérique de la nouvelle entité urbaine Chorfa à la sortie ouest de la ville de Chlef. Le démarrage des travaux n'a pu être effectif en raison d'un litige sur le terrain avec les héritiers qui ont porté plainte. Rappelons que le prjet a été inscrit dans le cadre du programme 2008.

Il a fallu attendre la fin 2012 pour que l'administration ait obtenu gain de cause mais les héritiers ont continué de manifester leur opposition à chaque installation de chantier. Le mois d'avril passé, un nouveau choix de terrain a été fait. Il est situé dans la banlieue ouest de la ville de Chlef, en dehors du périmètre urbain et facilement accessible aussi bien par la route nationale RN 4 ou directement par l'autoroute Est-Ouest à proximité de la bretelle de Oued Sly à l'ouest de la ville de Chlef.

Les travaux ont connu un démarrage effectif le mois de janvier passé. Le délai contractuel est de 18 mois, selon le bureau d'études chargé de la conception. L'infrastructure d'accueil s'étend sur une superficie de 5 hectares. Cette infrastructure comportera Une voie de desserte, un réseau d'assainissement, d'éclairage et d'alimentation en eau potable, des quais de stationnement, des clôtures et des bureaux. La future gare routière sera dotée également d'une cafétéria, d'un restaurant, de sanitaires, d'une salle de prière et d'un ensemble de boutiques.

Une autorisation du programme est de l'ordre de 35 milliards de centimes a été allouée pour le lancement effectif et la réalisation de ce projet, signale-t-on.

Cette nouvelle gare comblera sans doute un déficit en la matière puisque l'actuelle infrastructure, ne répond aucunement aux normes du transport de par son exiguïté et des désagréments causés comme les encombrements dans la circulation routière. Avec la concrétisation de ce projet, la wilaya de Chlef effectuera un grand pas en matière d'infrastructure de transport puisqu'elle dispose déjà d'un aérodrome international.

Cette implantation évitera la constitution de longues files de véhicules, de cars et de bus remarquée actuellement dans l'ancienne gare routière et alléger les bouchons de circulation notamment à l'encombrement observé notamment à Haï Bensouna, d'une part. D'autre part, elle va permettre également la création d'une dizaine de nouveaux postes d'emplois. Le premier responsable du secteur nous a confirmé que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour que l'infrastructure soit opérationnelle en août 2015.

F.N.

Bilan mensuel de la Sûreté de Wilaya de Tizi-Ouzou

329 affaires traitées durant le mois de janvier

Par Lynda R.

Les services de la Sûreté de Wilaya de Tizi-Ouzou, ont eu à traiter 329 affaires et l'arrestation de 256 personnes arrêtées, durant le mois de Janvier écoulé Au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes, (Coups et blessures volontaires, menaces et injures …etc.) les services de la Police Judiciaire ont traité 135 affaires, pour lesquelles 108 personnes, ont été interpellées et présentées au parquet, dont 05 ont été placées en détention préventive. S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, (Atteinte aux biens, vols simples, atteinte à l'économie et dégradation) les mêmes services ont eu à traiter 137 affaires, mettant en cause 33 personnes interpellées et présentées au parquet, dont 10 ont été placées en détention préventive. Au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, lesdits services ont eu à traiter 18 affaires, impliquant 31 personnes interpellées et présentées au parquet, dont 25 ont été placées en détention préventive. Quant aux affaires de crimes et délits contre la chose publique (ivresse publique et manifeste, conduite en état d'ivresse, rixe sur la voie publique), ces services ont traité 40 affaires, mettant en cause 49 personnes interpellées et présentées au parquet, dont 22 d'entre elles ont été placées en détention préventive. Les atteintes aux bonnes mœurs, 04 affaires ont été traitées, mettant en cause 24 personnes interpellées et présentées au parquet, dont 16 ont été placées en détention préventive. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, 484 opérations coup de Poing, ont été initiées durant la période considérée, ciblant 409 points (quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés, gare routière et chantiers de construction), 3 235 personnes ont été interpellées et soumises à examen de situation, 38 d'entre elles ont été présentées au parquet pour différents délits à savoir : 18 pour détention de stupéfiants, 02 pour port d'arme prohibé, 03 faisant objet de recherche, 01 pour séjour illégal et 14autres pour divers délits. Ces opérations se sont soldées par la mise en détention préventive de 25 personnes.

En matière de sécurité publique, le service a recensé 40 accidents de la circulation au cours desquels 47 personnes ont été blessées et 02 décédées ; 22 mises en fourrière ont été prononcées, 1415 contraventions ont été dressées, 271 permis de conduire ont été retirés, 225 opérations de contrôle et d'intervention ont été effectuées, 14 236 véhicules ont été contrôlés, 15 opérations radar ont été effectuées. En outre, 4196 actions de sensibilisation à l'endroit des usagers de la route, ont été effectuées. Dans le cadre du suivi et gestion des commerces réglementés, le service de Police Générale et Réglementation a procédé à : 13 propositions de fermeture de débits de boissons (différentes catégories), 06 exécutions d'arrêtés de fermeture (débits de boissons alcoolisées différentes catégories), 70 contrôles et suivis (débits de boissons), 15 exécutions d'arrêtés de fermetures (tous commerces confondus), 05 sorties sur le terrain avec la commission de surveillance et de contrôle des installations classées et 87 contrôles et suivi (divers commerces).

L.R.

Oran

La nouvelle aérogare livrée fin 2016

Par S.Salim

La nouvelle aérogare d'Oran qui sera implanté au coté Ouest de la daira d'Es Sènia sera livrée vers la fin de l'année 2016 apprend ont du Chef Du chef du projet de cette future infrastructure en marge de la tenue du salon internationale de transport qu'a abrité la wilaya d'Oran en cette semaine. Selon notre interlocuteur M. Bourouil Djamli, cette future infrastructure dont sera dotée la wilaya d'Oran sera implanté coté Ouest de l'aérogare actuelle sur une superficie de 31.000 M².

Les travaux osâmes en novembre 2012 seront achevée en 48 mois selon le cahier des charge, le déroulement du rythme des travaux est acceptable apprend-on du même responsable. Conquérant les spécifié de cette aérogare, notre interlocuteur nous a fait savoir que le projet sera doté d'un parking d'une capacité de 2.200 véhicules. Le toit de l'aérogare qui sera couvert par des panneaux solaires, garantira finalement 22% des besoins de cette enceinte ont fait état les mêmes sources. Par ailleurs avec une capacité de traitement de 2 millions de passagers par an, la nouvelle aérogare en plus du chapiteau qui assure actuellement le traitement moyen de 900 000 passagers/an, les capacités vont passer à 3 millions de passagers/an, eu égard de l'importance que jouie la wilaya d'Oran en terme que capital de l'ouest et un pole économique important. Le projet d'extension prévoit également la réhabilitation de l'actuelle aérogare internationale, appelée à desservir les lignes domestiques, a-t-on ajouté de même source.

S.S.

Mansoura, Tlemcen

884 nouveaux électeurs inscrits

Par C.Mohammed

Selon le secrétaire général de l'APC de Mansourah, relevant de la daira de Mansourah (wilaya de Tlemcen), pas moins de 884 nouveaux électeurs ont été inscrits dans cette commune, dont 18 ont atteints l'âge de voter, 193 pour changement de résidence et 673 autres par omission, et ce, au titre de la révision exceptionnelle des listes électorales en prévision de l'élection présidentielle du 17 avril 2014. Cette opération qui a été lancée le 23 janvier dernier, a donné lieu également à la radiation de 462 personnes dont 243 pour changement de résidence et 31 pour double inscription. Cette révision a porté le nombre total de votants à 66.772 électeurs, dont 34.334 de sexe masculin et 32.438 de sexe féminin. Par ailleurs, les services concernés de l'APC ont établi 460 cartes de vote (duplicata) et 884 cartes d'électeurs pour les citoyens votant pour la première fois. Quant à l'encadrement, ce dernier sera assuré par 1043 agents qui seront mobilisés le jour du scrutin et qui seront répartis sur 20 centres de vote et 129 bureaux, dont 61 bureaux réservés pour les femmes et 68 pour hommes. Par ailleurs, 35 sites ont été retenus pour l'affichage à travers l'ensemble de la commune et 03 pour la tenue des meetings. Ainsi, 28 véhicules ont été réservés pour le transport des encadreurs et du personnel.

C.M.

Sidi Bel Abbès

Plus de 38 individus arrêtés

Par K.Benkhelouf

■ Dans un bilan hebdomadaire de la semaine écoulée du mois de février, les services de la sûreté de wilaya de Sidi bel-abbès ont présenté des éléments chiffrés, qui traduisent comme à l'accoutumée la ferme détermination, des services de police à traquer sans relâche les criminels de tout bord. Ainsi dans le cadre de cette activité, ils ont réussi à mettre fin aux agissements de 38 individus suspectés dans des affaires en relation avec le droit commun dont 09 pour ivresse publique provoquant la perturbation de l'ordre public et 07 pour coups et blessures volontaires (CBV).

L'activité c'est étendue durant cette période, à neutraliser 02 individus faisant l'objet de poursuite par la justice et mettre hors d'état de nuire 06 autres pour le motif de port d'armes blanches dangereuses, comme ils procédèrent à l'arrestation de 11 individus liés à diverses affaires de vol et enfin 03 pour possession de drogue.

Pour le motif de conduite en état d'ivresse, 01 personne fut arrêtée dont il fut prélevé un échantillon de son sang pour vérification du taux d'alcoolémie. Les mêmes services ont aussi réussi à contrôler minutieusement 28 véhicules douteux sur les différents points de contrôles sécuritaires dressés sur pratiquement tous les axes routiers de la ville.

K.B.

Sidi Bel Abbès

Sit-in des enseignants

■ Lundi matin, un sit-in des enseignants a regroupé plus de 150 fonctionnaire enseignant affiliés à l'UNPEF , devant le siège de la direction de l'éducation de Sidi Bel Abbès pour continuer la revendication, les droits qu'ils attendent voire régularisé par leur tutelle.

Ils ont exprimés, cette mâtiné, leur insistance à continuer à réclamer leur droit autant qu'il le faudra, pour défendre leur situation qui traine encore. Plusieurs maîtres d'école ont manifesté devant le siège de la direction de l'éducation, soulignant qu'ils maintiennent leur mouvement de grève pour la quatrième semaine consécutive, jusqu'à ce que la tutelle concrétise leurs doléances.

Des professeurs affiliés au CNAPEST ont fait acte de présence pour soutenir, disent-ils, leurs collègues qui ne font que réclamer leurs droits socioprofessionnels.

A titre de rappel, les trois paliers de l'enseignement, sont paralysés, par un taux de grève de 59% au niveau de la wilaya, et de 50ù dans les établissements scolaires au niveau national, a déclaré dans un communiqué l'UNPEF, ce dimanche.

K.B.

Transfert
de Bounedjah
à l'ES Sahel

l'USM El Harrach saisira la FIFA la semaine prochaine

■ L'ultimatum fixé par l'USM El Harrach à l'ES Sahel (L 1, Tunisie) pour le paiement de la dernière tranche du transfert de l'attaquant Baghdad Bounedjah vers la formation de Sousse expire ce jeudi et le club de la Ligue 1 algérienne compte saisir la Fédération internationale de football (FIFA) "dès la semaine prochaine", selon son président, Djaâfar Bouslimani.

"Les dirigeants de l'ES Sahel se sont engagés à payer la dernière tranche du transfert de Bounedjah aujourd'hui (jeudi), mais jusque-là, nous n'avons encore rien vu venir", a déclaré à l'APS, le premier responsable du club banlieusard de la capitale.

"S'ils ne tiennent pas leur promesse, nous saisirons la FIFA dès le début de la semaine prochaine", a-t-il averti.

La formation tunisienne doit s'acquitter de la somme de 50.000 euros, représentant la deuxième et dernière partie du montant du transfert de Bounedjah, qui avait atterri à l'ESS lors de l'intersaison.

Les Harrachis, las d'attendre le versement de cette somme dans leur compte bancaire, avaient menacé, il y a quelques jours, de déposer plainte auprès de la structure footballistique mondiale, mais ils ont vite été rassurés par leurs homologues tunisiens qui se sont engagés à régler cette affaire dans les meilleurs délais.

Transfert
de Belkaroui au
FC Sheriff (Moldavie)

l'USMH exige 40 millions de dinars

■ Le défenseur central de l'USM El Harrach, Hicham Belkaroui, convoité par le FC Sheriff Tiraspol (Moldavie) ne sera libéré qu'en contrepartie de 40 millions de dinars, a indiqué le nouveau président du club de Ligue 1 algérienne de football, Djaâfar Bouslimani.

"Belkaroui ne sera pas libéré pour des miettes. S'il veut réellement partir, il n'a qu'à payer la somme de 40 millions de dinars pour avoir sa lettre de libération", a-t-il déclaré à l'APS.

Belkaroui (24 ans) a été définitivement transféré à l'USMH lors de l'intersaison après avoir joué dans ce club, au cours de l'exercice passé, à titre de prêt de l'ASM Oran (L2, Algérie).

Considéré comme l'un des meilleurs joueurs harrachis, l'ex-défenseur international olympique est convoité, par, outre le club moldave, des formations tunisiennes, à l'image de l'ES Tunis et du Club africain.

"Ce sont des agents tunisiens qui l'encouragent à partir en le mettant en contacts avec des clubs étrangers. Etant lié par un contrat jusqu'à 2015, il ne sera pas bradé", a encore expliqué Bouslimani.

Belkaroui ne s'entraîne plus avec ses coéquipiers depuis quelques jours. Il insiste pour son départ vers le championnat moldave où la période des transferts d'hiver tire à sa fin.

20e Journée de la Ligue 1

Explosif MCA-USMA !

Le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger constitue le big match de la 20e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, prévue aujourd'hui, alors que l'ES Sétif, co-leader avec l'USMA, accueillera l'ASO Chlef, dans un match qui s'annonce au profit des locaux…

Le derby algérois oppose deux formations enregistrant des résultats positifs puisque du côté du MCA, on enregistre trois victoires consécutives alors que du côté usmiste, on note 11 matchs sans défaites. Ce qui donne plus de mordant à cette rencontre « explosif » dont l'enjeu est la première place. De plus, les spécialistes estiment que c'est un match à six points. D'ailleurs, se sont exactement six points qui séparent les deux équipes.

Seulement, un autre facteur commun aux deux formations, il s'agit des joueurs blessés : Du côté du MCA on notera la blessure du milieu de terrain du MC Alger, Karim Ghazi, un ex-usmiste qui devrait déclarer forfait pour ce big derby algérois. Côté USMA, le milieu de terrain défensif, Nassim Bouchema, blessé également, a déclaré forfait pour ce même match qui sera arbitré par l'international Mohamed Bichari. Il sera assisté de Gourari et Bourouba, alors que le 4e arbitre est Bouzerar, précise la même source. De son côté, l'Entente de Sétif aura les faveurs des pronostics en recevant dans son antre du 8-mai-1945 la formation de l'ASO. Les Sétifiens veulent préserver leur première place alors que l'ASO veut bien se positionner sur le podium et

c'est l'enjeu de cette partie.

La JS Kabylie (4e, 31 points), accueillera une formation du CR Belouizdad (14e, 18 points), sérieusement menacée par le spectre de la relégation.

Les Kabyles, auréolés de leur qualification en demi-finale de la coupe d'Algérie, n'auront d'autre alternative que de l'emporter pour espérer rester dans le course pour une place sur le podium.

Le Chabab, battu à domicile lors de la précédente journée par le MCA (1-0), se complique davantage la situation et devra puiser dans ressources pour assurer son maintien, à commencer par ce déplacement périlleux à Tizi-Ouzou. Le CS Constantine, éliminé en quart de finale de "Dame coupe" par une surprenante équipe de la JSM Chéraga (division amateur), partira favori devant un autre club ayant été éliminé de Dame Coupe à savoir le MC Oran dans un match qui promet. En bas du classement les deux relégables, le CABB Arreridj (15e, 14 points) et la JSM Bejaia (16e, 13 points), s'affronteront lors d'un match capital à "six points", dans l'optique du maintien. La rencontre est prévue à huis clos.

Dans le ventre mou du classement, le MCE Eulma et l'USM Harrach s'affronteront dans un match qui reste indécis et ouvert à tous les pronostics.

Le RC Arbaâ effectuera un déplacement difficile à Bejaia pour donner la réplique au MOB, où le moindre faux pas est interdit pour les locaux.

Enfin, la JS Saoura aura les faveurs des pronostics à domicile en recevant le premier reléguable à savoir le CRB Ain Fekroun (14e, 17 points).

Ahmed Amine B.

Programme complet :
***Aujourd'hui :* 15h00:**
Tizi-Ouzou : JS Kabylie - CR Belouizdad
Constantine : CS Constantine - MC Oran
Béchar : JS Saoura - CRB Ain Fakroun
Alger (1er novembre) : USM Harrach - MCE Eulma
Bordj Bou Arreridj : CABB Arreridj - JSM Béjaia (huis clos)
16h00 :
Blida (Tchaker) : MC Alger - USM Alger
18h00 :
Béjaia : MO Béjaia - RC Arbaâ
Sétif : ES Sétif - ASO Chlef

Rappel du classement :

	Pts	J
1 . USM Alger	39	19
- . ES Sétif	39	19
3 . MC Alger	33	19
4 . JS Kabylie	31	19
. ASO Chlef	31	19
6. CS Constantine	29	19
7 . MC El-Eulma	28	19
8 . RC Arbaâ	27	19
9 . USM El-Harrach	26	19
—. JS Saoura	26	19
11. MO Béjaïa	21	19
12. MC Oran	20	19
13. CR Belouizdad	18	19
14. CRB Aïn Fekroun	17	19
15. CABB Arreridj	14	19
16. JSM Béjaïa	13	19.

MCA-USMA

L'ouverture des portes du stade fixée à 10h00

L'accès au stade Mustapha-Tchaker de Blida commencera à 10h00 à l'occasion du derby algérois qui opposera le MC Alger à l'USM Alger aujourd'hui à 16 heures pour le compte de la 20e journée du championnat de Ligue 1, a appris l'APS auprès du directeur du stade Mustapha Zidoune. Il s'agit de l'une des dispositions décidées au cours de la réunion qui a regroupé les représentants des deux clubs voisins et les autorités de la wilaya de Blida mercredi, a ajouté la même source. 30.000 billets seront mis en vente par la direction de l'OPOW Mustapha-Tchaker à l'occasion de ce rendez-vous. Un quota qui sera réparti équitablement entre les deux galeries, qui auront donc droit à 15.000 places chacune. "Le stade peut accueillir jusqu'à 35.000 places, mais par mesure de sécurité, il a été décidé de limiter à 30.000 le nombre des billets qui seront mis en vente", a encore expliqué le directeur du stade. Il a précisé que l'opération de vente se fera le matin du match, à partir de 8h00, dans les guichets du stade. Le match sera dirigé par l'arbitre international Mohamed Bichari qui sera assisté de Gourari et Bourouba. Bouzerar a été désigné comme quatrième arbitre. Lors de la manche aller, disputée au stade du 5-juillet, l'USMA l'avait emporté par la plus petite des marges (1-0). Le match avait connu l'effondrement d'une partie de la tribune supérieure, causant le décès de deux spectateurs. Depuis, cette infrastructure a été fermée.

USM El Harrach

La désignation de Bouslimani au poste de président entérinée

L'assemblée générale des actionnaires de l'USM El Harrach, tenue mercredi soir à Alger, a entériné la désignation de Djaâfar Bouslimani au poste de président du club de Ligue 1 algérienne de football en remplacement de Mohamed Laïb démissionnaire, a-t-on appris jeudi auprès de l'intéressé. "Tous les documents officiels permettant la passation de consignes ont été signés lors de cette assemblée. Il ne reste que le passage chez le notaire pour le changement des statuts de la société sportive par actions (SSA) du club, prévu pour dimanche ou lundi prochains", a déclaré, à l'APS, Bouslimani. L'USMH connaît une crise administrative depuis plusieurs semaines née de la démission de Mohamed Laïb de la présidence du club. Le choix porté par certains actionnaires de la SSA sur Bouslimani pour lui succéder, n'avait pas fait l'unanimité.

"Dieu merci, tout est rentré dans l'ordre. Tous les actionnaires ont signé le procès-verbal me plébiscitant à la tête du club, y compris le président démissionnaire", a ajouté Bouslimani. Il a estimé, en outre, que cette issue favorable de la crise administrative de l'USMH lui permettra d'entamer les démarches d'usage pour, notamment, permettre au club d'avoir de "nouvelles ressources financières". "Une fois que le notaire accomplit les procédures juridiques et administratives d'usage, j'entamerai des démarches auprès d'éventuels sponsors dans l'espoir de bénéficier de nouvelles sources de financement à même de régler, partiellement soit-il, nos problèmes dans ce registre", a-t-il encore dit. Les joueurs de l'USMH, impayés depuis quelques mois, avaient recouru à des grèves à plusieurs reprises pour revendiquer la régularisation de leur situation financière. Même avant d'affronter l'USM Alger (défaite 2-1) samedi passé pour le compte de la 19e journée du championnat, les coéquipiers de Sofiane Younes avaient menacé de boycotter les entraînements. Mais l'entraîneur Boualem Charef a réussi à les en dissuader.

"Je sais que nos joueurs ont beaucoup patienté, nous leur promettons, nous les dirigeants, de tout faire pour trouver une solution au retard accusé dans le paiement de leurs salaires", s'est engagé Bouslimani, soulignant que la masse salariale avoisine les deux millions de dinars. Avant la 20e journée du championnat de L1, le club banlieusard de la capitale occupe la 9e place avec 26 points.

Mohamed Tahmi (ministre de la Jeunesse et des Sports)

"Les textes d'application de la nouvelle loi sur le sport en phase de finalisation"

Les textes d'application de la loi 13/05 sur le sport, sont en "phase de finalisation", a indiqué jeudi dernier à Alger le ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, en ouverture d'une journée d'étude regroupant les représentants des 32 clubs professionnels de football et une cinquantaine de présidents de clubs sportifs amateurs.

"Les textes d'application sont en phase de finalisation. Il ne reste que quelques textes à enrichir en ateliers. Les textes seront ensuite soumis pour approbation par les services compétents", a déclaré Tahmi en marge de cette journée d'étude organisée à l'Office du complexe Mohamed-Boudiaf (Alger).

"C'est une journée d'étude extrêmement importante, car le gros des problèmes du sport algérien ces dernières années est lié, directement ou indirectement à l'organisation et la gestion des clubs professionnels et amateurs", a précisé le premier responsable du sport en Algérie.

Trois ateliers ont été installés à cette occasion: le premier concerne les clubs omnisports amateurs, le second est consacré aux clubs mono

sports amateurs, alors que le troisième est dédié aux clubs professionnels de football.

La nouvelle loi sur le sport 13/05 du 23 juillet 2013, relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, a été adoptée par les deux chambres du Parlement. Une commission chargée de l'élaboration des textes d'application a été ensuite installée par le ministre de la Jeunesse des Sports. Le président de la JS Kabylie (Ligue 1 professionnelle), Mohand Chérif Hannachi, présent à cette journée en compagnie de Said Allik (CSA USM Alger) et de Rachid Redjradj (JSM Bejaia), a indiqué à l'APS qu'il comptait apporter sa contribution à l'élaboration des textes.

"Nous avons notre expérience dans la gestion du football. Les problèmes sont facilement identifiables. Nous allons faire des propositions en atelier et j'espère qu'elle seront prises en considération dans l'intérêt du sport roi", a-t-il dit.

Cette journée d'étude regroupe également, des présidents de fédérations sportives, des représentants du Comité Olympique algérien (COA) ainsi que les chefs de services des directions de la jeunesse des sports et des loisirs d'Alger, Boumerdès, Tipasa, Tizi-Ouzou, Bouira, Blida et Médéa.

Les participants à cette journée d'étude examineront les projets de décrets exécutifs de la loi 13/05 relatifs à l'organisation et le fonctionnement du club sportif amateur, ainsi qu'aux dispositions applicables au club sportif professionnel, fixant les statuts types des sociétés sportives commerciales. Ils devraient également enrichir l'article 251 concernant les subventions et participations de l'Etat et des collectivités locales selon un cahier des charges et enfin celui relatif aux modalités de création et de gestion des comités de supporters.

Les travaux de cette journée d'étude seront sanctionnés par l'élaboration de rapports par les trois ateliers.

CAN-2014 dames (qualification- retour) Maroc-Algérie

Les Algériennes entament un stage

La sélection algérienne dames de football a entamé jeudi dernier son stage de préparation au centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger), en prévision du match retour face au Maroc prévu le 1er mars prochain à Rabat, pour le compte des éliminatoires du premier tour de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2014.

Pour ce stage, le coach national Azzedine Chih a convoqué 21 joueuses, les mêmes ayant pris part au dernier stage précédant le match aller du 14 fevrier.

Lors des trois premiers jours de ce regroupement, le staff technique a prévu un travail biquotidien (2 séances par jour) avant d'entamer le cycle précompétitif.

" Nous avons programmé deux séances d'entraînement par jour lors des trois premiers jours du stage pour permettre à nos joueuses d'avoir un volume de travail conséquent. A partir du quatrième jour, ce sera le cycle précompétitif" a expliqué à l'APS Azzedine Chih.

Parmi les 21 joueuses qui prennent part au stage à Sidi Moussa, le coach national devrait arrêter dimanche prochain la liste des 20 qui effectueront le déplacement au Maroc pour affronter leur homologue marocaine.

"La réglementation de la compétition stipule que seules 20 joueuses sont concernées par le match. Nous allons attendre dimanche pour choisir le groupe des 20 qui effectuera le déplacement à Rabat." a t-il précisé.

Au match aller disputé au stade Omar Hamadi (Bologhine), l'équipe algérienne s'était imposée sur le score de 2 à 0 grâce a un doublé Naima Bouhani-Benziane (12 et 56).

En cas de qualification, la sélection algérienne affrontera le vainqueur de la double confrontation entre l'Egypte et la Tunisie. Au match aller disputé au Caire, les Tunisiennes avaient gagné sur le score de 3 à 0.

Le Championnat d'Afrique des Nations CAN-2014, dont la phase finale aura lieu en Namibie du 11-24 octobre, est qualificatif pour la Coupe du Monde 2015 au Canada.

Liste des joueuses :

Sekouane Fatima (A.Relizane), Bouheni Benziane Naima (A.Relizane), Bekhedda Fethia (A.Relizane), Messaouer Faiza (A.Relizane), Arbi Aouda Kltoum (A.Relizane), Boutchiche Sihem (ASE.Alger Centre), Miraoui Lydia (ASE.Alger Centre), Khelifouche Khadidja (ASE.Alger Centre), Laifa Nachida (ASE.Alger Centre), Affak Horiya (ASE.Alger Centre), Bara Fatima (ASE.Alger Centre), Benamara Hanane (ASSN) Kesri Wahida(ASSN), Taknint Kahina (ASSN),Haddad Aldjia (ASSN), Benaissa Djamila (Intissar.Oran), Bekkouche Mahbouba (JF.Kroub), Benlekhlef Bessma (FC.Constantine), Chaib Adda Asma (FC.Constantine), Sadou Habiba (FC.Constantine), Hadjar Kenza (USF.Bejaia).

Super coupe d'Afrique

Al Ahly remporte le trophée

Le club égyptien d'Al-Ahly a remporté, a remporté la super coupe d'Afrique de football en battant le CS Sfaxien, vainqueur de la coupe de la CAF, 3 à 2, jeudi soir au Caire. Les buts ont été marqués par Naji Jeddou (23), Amro Jamel (54, 68) pour Al Ahly et Ali Maaloul (63 sp) et Fakhreddine Ben Youssef (78) pour le CS Sfaxien. C'est la sixième super coupe remportée par la formation égyptienne après les éditions de 2002, 2006, 2007, 2009 et 2013.

Natation (Championnat d'Algérie benjamins):

Plus de 350 nageurs à Gdyel (Oran)

Les épreuves du championnat d'Algérie de natation benjamins filles et garçons (bassin de 25m) ont débuté jeudi à la piscine semi-olympique de Gdyel (Oran), en présence de nageurs de 55 clubs.

Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la ligue de wilaya en collaboration avec la Fédération algérienne de natation (FAN), est marquée par la participation de 368 nageurs dont 146 nageuses de 55 clubs représentant 14 ligues de wilayas du pays : Alger, Biskra, Batna, Bejaia, Bouira, Boumerdès, Sétif, Jijel, Tipasa, Laghouat, Chlef, Tlemcen, Mostaganem et Oran.

Cette compétition prévoit cinq séances dont dix-sept spécialités, les 50 m, 100 m et 200 m nage libre, dos, brasse et papillon, le 400 m nage libre et les relais 4 fois 100 m nage libre et quatre nage filles et garçons et huit fois 50 mètres nage libre mixte.

Karaté-judo

Laghouat domine le championnat régional inter-police

■ Les éléments de la sûreté de wilaya (SW) de Laghouat se sont distingués au championnat régional (Sud-Est) inter-police jumelé de judo et de karaté-do, clôturé jeudi à Laghouat. Les agents de police Mohamed Bouchareb, Mahmoud Bounaâdja et Mohamed Belharkat ont dominé leurs catégories respectives des moins de 90 kg, moins de 73 kg en judo et des moins de 84 kg en karaté-do. Cette manifestation sportive, dont la première journée avait été consacrée mercredi aux éliminatoires, a donné lieu à la qualification de sept judokas et cinq karatékas pour le prochain championnat national. La compétition qu'a abritée la salle omnisports "Dada Benyounes", avec la participation d'une trentaine d'athlètes des wilayas de Ghardaïa, Ouargla, Biskra, El-Oued et Laghouat, a donné lieu aux résultats techniques suivants:

Judo :

Catégorie des -100 kg : Bouguetouche Noureddine (SW Biskra)

Catégorie des -90 kg : Bouchareb Mohamed (SW Laghouat)

Catégorie des -73 kg : Bounâadja Mahmoud (SW Laghouat)

Karaté-do :

Catégorie des -84 kg : Belharket Mohamed (SW Laghouat) Catégorie des -75 kg : Salah Zerarda (SW El-Oued) Catégorie des -67 kg : Chafaî Drissi (SW Ouargla).

Voile

67 athlètes en stage de présélection pour les jeunes talents

■ Un stage de présélection entrant dans le cadre de la préparation des équipes nationales "Jeunes talents" a débuté jeudi et se poursuivra jusqu'à samedi à Cap Djinet (Boumerdès) avec la participation de 67 athlètes, a indiqué la Fédération algérienne de voile (FAV). Ce regroupement, organisé par la FAV, concerne des athlètes des deux sexes (filles et garçons) nés entre 2003 et 2006 dans la série "Optimist" qui seront encadrés par 11 techniciens, selon un communiqué de la FAV. Il permettra de préparer également le championnat national de 2014, prévu au mois de mars prochain, a révélé le président de la Fédération algérienne de voile, Mohamed Atbi.

Basket-ball /play-offs de la Super-Division (B):

Report du premier tournoi d'accession

■ Le premier tournoi play-off du championnat de Super-Division de basket-ball, niveau (B), prévu ce week-end à Bordj Bou Arreridj, a été reporté au 28 février prochain, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB).

Le report de ce tournoi intervient à la demande des clubs concernés de la Super-Division pour des raisons d'ordre financier, ajoute le communiqué de l'instance fédérale. Les play-offs de la Super-Division niveau (B), comptant pour l'accession au palier supérieur, se disputeront en quatre tournois avec la participation de l'ASMI Blida, l'AB Skikda, le CSMBB Ouargla, l'OMS Miliana, le COBB Oran et l'USM Alger.

Tlemcen

Ouverture prochaine d'un centre d'interprétation du costume traditionnel national

Un centre d'interprétation du costume traditionnel national sera prochainement ouvert au public, a-t-on appris auprès de la direction de la culture de la wilaya de Tlemcen.

Cette nouvelle structure considérée comme étant un espace muséographique à vocation didactique implantée à l'intérieur du site historique d'El Mechouar a pour missions la valorisation de la culture matérielle et immatérielle liée au costume et à la parure algeriens sous toutes leurs formes.

Il fournit les clés de compréhension de ce patrimoine culturel vivant en privilégiant la pluralité du regard anthropologique, historique et artistique, a-t-on expliqué.

Ce centre d'interprétation du costume traditionnel (CIC) est la première institution

muséographique entièrement dédiée aux arts algériens du costume, a-t-on indiqué. Son corpus se compose d'une sélection de quarante costumes traditionnels produits par les artisans des différentes villes et régions du pays. Le CIC s'articule autour de trois espaces principaux que sont la grande galerie du costume algérien située à l'intérieur des voutes de la citadelle, ancienne bâtisse militaire de l'époque coloniale édifiée sur l'un des cinq palais zianides du Méchouar et offre un périple inédit autour de quelques-uns parmi les costumes les plus représentatifs des traditions vestimentaires algériennes. Il compte également l'espace "Lebset El Arftan" situé dans la prestigieuse salle du conseil zinaide du Palais royal. Il présente le costume traditionnel féminin tlemcénien devenu élément du patrimoine culturel de l'humanité en 2012. L'espace "blousa" est le troisième. Il est situé autour du patio des princesses zianides du Palais royal du Mechouar. il permet de découvrir la diversité d'une robe d'origine médiévale transformée par l'influence des modes européennes, symbole du costume féminin de toute l'Oranie, à travers les pièces uniques léguées par huit femmes d'exception, moudjahidate et artistes de différentes générations, a-t-on indiqué.

Parution d'un recueil sur la vie et l'oeuvre de Cheikh Ahmed Hamani

Un ouvrage consignant les travaux d'un séminaire consacré à l'illustre Cheikh Ahmed Hamani a été publié et distribué à Jijel, dans le cadre de la journée nationale du Chahid, célébrée mardi, a-t-onconstaté.

Ce livre de près de 200 pages consigne les actes d'un colloque consacré à la vie et l'oeuvre de cet éminent penseur, organisé le 26 juin 2012 à Jijel, sa ville natale. Intitulé ''la référence religieuse et la stabilité sociale dans la pensée et selon les fatwas du moudjahid Cheikh Hamani'', cet ouvrage édité par le ministère des Affaires religieuses et du Wakf, se veut un guide pour faire connaitre au grand public cet érudit qui s'est révélé une référence et une école la renommée a dépassé les frontières du pays. Pour rappel, Cheikh Ahmed Hamani, originaire de la localité d'Aziar (commune d'El Ancer, dans le sud-est de Jijel), élève de feu Cheikh Abdelhamid Ben Badis, a été le premier à émettre une ''fatwa'' (avis religieux autorisé) sur la greffe des organes, une attitude témoignant de son ouverture d'esprit, lui ayant valu des désapprobations parmi ses pairs d'autres pays musulmans.

Cet ouvrage, distribué lors d'une cérémonie de remise de prix aux lauréats de concours centrés sur la vie et l'£uvre d'illustres personnalités penseurs et oulémas, constitue un précieux instrument pour les chercheurs, universitaires et étudiants en sciences islamiques. Cheikh Ahmed Hamani, né le 6 septembre 1915 à Aziar (El Ancer), a débuté son apprentissage du Coran dans sa localité natale. Il avait été arrêté et emprisonné durant la guerre de Libération nationale, et il ne sera libéré qu'au mois d'avril 1962 à la faveur du cessez le feu.

En 1972, il fut nommé président du Haut Conseil Islamique. Feu Ahmed Hamani, auteur de nombreuses fatwas, a laissé derrière lui une oeuvre composée notamment d'articles et de discours, il est décédé en 1998, à l'âge de 83 ans.

Le musée du Bardo lance une collecte de photos sur la ville d'Alger

Une collecte auprès du public de photographies anciennes et de témoignages renseignant sur les paysages d'Alger, ses habitants et leur mode de vie a été lancée par le musée national du Bardo, a indiqué mercredi à Alger la directrice du musée.

Intitulée "Constituons notre grand album d'Alger", cette opération vise à collecter et répertorier le patrimoine immatériel de la ville d'Alger, selon Fatima Azzoug. L'appel du musée de préhistoire et d'ethnographie du Bardo s'adresse au grand public, aux associations et clubs de photographie, qui pourront faire don de photos ou de copies numériques. L'idée sur les possibilités d'exposition du patrimoine culturel immatériel en milieu muséale, revient à Yasmina Kheffache, étudiante à l'Ecole supérieure d'art et design (Esad, France).

Cette collecte de documents sur Alger concerne également l'enregistrement de témoignages sur les métiers et les traditions dans la Casbah d'Alger, à travers un questionnaire adressé aux artisans et habitants de la vieille cité.

Au terme de la collecte, les photos et témoignages seront répertoriés et numérisés pour être conservés dans la réserve du musée et être présentés dans un module d'exposition expérimental", a dit Fatima Azzoug. Cette initiative devrait, selon la directrice du musée, aboutir à la création d'une "galerie de dons", une exposition composée exclusivement de dons ou de prêts du public, ainsi qu'à "une nouvelle scénographie muséale dédiée à la mise en valeur du patrimoine immatériel". Les donateurs pourront déposer leurs photos et leurs enregistrements directement au musée du Bardo, y faire des copies ou contacter les organisateurs à grandalbumdalger@gmail.com ou sur la page Facebook de l'opération: Grand Album d'Alger.

Festival international de poésie de Granada

Deux poètes algériens au Nicaragua

■ Les poètes algériens Achour Fenni et Boubakeur Zemmal prennent part à la 10 édition du Festival international de poésie de Granada qui se déroule au Nicaragua jusqu'au 22 février, rapporte la presse nicaraguayenne sur Internet.

Né en 1957 à Sétif, Achour Fenni est un éminent poète algérien connu pour ses recueils de poèmes en langue arabe dont "Fleur de tous les temps" (1994), "Un homme de poussière" (2003) et "Un printemps précoce" (2004).

L'auteur et académicien qui a reçu le premier prix de l'Union des écrivains algériens en 1984, a traduit en français plusieurs recueils de poèmes et ouvrages tels "Les âmes vacantes" d'Abdelhamid Benhadouga (2003), "Découvrir l'ordinaire" de Amar Merieche (2002), "Ce que voit le coeur nu" de Ayache Yahyaoui (2002) et "Grappes nostalgiques" de Lakhdar Fellous (2003).

Le journaliste et poète Boubakeur Zemmal, natif de Tébessa, est une plume montante sur la scène littéraire algérienne. Il est l'auteur d'une anthologie de poètes algériens intitulée "Voix singulière" (2009).

157 poètes venus de plus d'une soixantaine de pays prennent part à ce Festival organisé en hommage au poète nicaraguayen hispanophone, Ruben Dario (1867-1916).

Prennent part à cette manifestation littéraire internationale Mezouar El Idrissi (Maroc), Montassir Abdelmaoujoud (Egypte), Manal Cheikh (Irak), Firas Souleimane (Syrie), Jorge Eduards (Prix Cervantès/Chili), Rita Dove (prix Pulitzer/USA), Juana Castro (Espagne) et Anna Szabo (Hongrie).

Institué en 2005, le Festival international de poésie de Granada est l'un des évènements culturels les plus importants au Nicaragua.

8ème Festival musical

"jeunes virtuoses" de Tunis

■ Deux musiciens algériens, Mohamed Younes Guemmat (clarinette) et Ahmed Rami Guemmat (luth) participent au 8ème Festival "jeunes virtuoses" qu'organise le Centre de musique arabe et méditerranéen "nedjma zahra" à Sidi-Bousaid (banlieue de Tunis) du 24 février au 1er mars prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Les deux frères Guemmat, fils du musicologue Abderrahmane Guemmat, se produiront au cours de cette manifestation artistique, aux côtés d'un duo italien.

Originaires de Bousaada, Mohamed Younes, 23 ans, et Ahmed Rami, 17 ans, présenteront au public des partitions de musique composées par leur père, tels "la langue Zidane", "Ichtiak", "le rêve", "Ayami", ou encore "l'amoureux de la nuit", selon une déclaration à l'APS de Abderrahmane Guemmat.

Les deux frères accompagnés de leur père, avaient déjà participé à plusieurs manifestations artistiques, dont le festival culturel international de chorale à Constantine (2013), le festival de musique classique à Sétif (2010), et avaient remporté la première place au festival de Bordj-Bou Arréridj (2013).

Cette manifestation qui sera marquée par la présentation de musiques aussi bien orientales qu'occidentales, verra la participation de jeunes musiciens âgés de moins de 25 ans venus de Tunisie, d'Allemagne, d'Italie, de France, du Portugal, d'Autriche, d'Espagne, dont plusieurs d'entre eux ont obtenu des prix internationaux. "Jeunes virtuoses" est le nom du festival organisé pour la première fois en 2005 et se veut un trait d'union entre les musiques arabe et européenne, selon ses organisateurs.

Journée Poétique à Sidi Bel Abbès

Les martyrs dans la mémoire des poètes

Par K.Benkhelouf

Les journée du 17 et 18 février 2014 , Sidi bel abbès accueillait à la Maison de la culture Kateb Yacine, environ 50 poètes venus de plusieurs horizons du pays, afin de participer à cet évènement culturel des journées poétiques, organisé par l'association Culturelle « Aljahidhya » de Sidi bel abbès, en collaboration avec la direction de la maison de la culture». La poétesse Racha Derriche, animatrice en cette occasion, dira dans son intervention d'ouverture : « Combien, il est heureux que nous puissions, nous retrouver, nous qui sommes éparpillés aux quatre vents et avec le désir de nouvelles rencontres et de nouveaux talents à orienter à guider à lancer vers le futur et son monde de la poésie ».

Cet évènement, survient avec la commémoration de la journée du « chahid » qui comme nombreux parmi nos martyrs, la barbarie coloniale et celle de la décennie noire ont fauchés, la vie à des cavaliers de la plume, du verbe et de l'allure poétique, devenues martyrs, par la cruauté des hommes…. Et dans une histoire que raconte dans une « Kassida », Zoulikha Argagba une enseignante en retraite natif d'El Bayad sur, se que « Miloud et Mouloud Feraoun » ont crée comme paradoxe. Une histoire-témoignage vécue, qui dura,30 ans afin, d'en élucider l'énigme que causa, le prénom des Feraouns. Un poème qu'elle nous récitait, et qui allait immortaliser Miloud le maitre d'école-écrivain et martyrs de SBA . Durant deux journées, les amateurs de poésie se sont relayés, pour rapprocher dans l'amalgame de tristesse et de la beauté de leurs vers, aux paraboles des tirades des «bardes» qui à travers leur textes populaire en « malhoun », dont notre pays s'illustre, ont eu l'occasion de bercer par la grâce de la lecture proposées, par des auteurs issus de plusieurs contrées pour marquer dans un vibrant hommage, la commémoration du « Chahid ». L'objectif de cette rencontre est d'encourager la lecture variée, la rédaction de la poésie et de "donner une reconnaissance et une impulsion nouvelles auprès des amoureux de ce style d'écriture. En outre, l'occasion fut donnée pour user de toutes les possibilités de communication, pour développer et approfondir les contacts entre poètes et tous ceux qui aiment la poésie. Et voila Sidi bel abbès, fidèle à ses rendez-vous

dans le croisement des formes poétiques simples employées par les uns et la complexité des autres, qui permet à quelques poètes de défiler, pour envouter l'assistance, par la beauté magique des mots, qu'ils ont tenu à réserver au public…C'est alors que de Tissemsilt ARIBI Abdelkader, a fait escale avec deux merveilleux poèmes « 1er Novembre et Achahid », dont la qualité de la phraséologie a eu la faculté de faire tressaillir la sensibilité de l'auditoire, grâce à la teneur vivante des mots et aux couleurs du décor des vers, parfaitement interprété, pour que le missive du « chahid »pénètrent intacte, pour les générations à venir.-Il sera suivi de Fodil Abdelkader d'Alger (Wadaatouha), de Kelkal Yamani de Sidi bel abbès (Ya Chahid), Zinai Boumediene de SBA (Le Drapeau), Zedini Othmani de SBA (Questionnement), Hadj Harmel(1erNovembre), Gherbi Sarah de Sidi Chaib,Talha Badra de M.B.Brahim, Mazouzi Abbassia de SBA, Guedim Djelloul de Dlahim, Klalis Amina, Argabda Zoulikha, Gater Abdelkader, Fizazi et enfin Belhorma HAnnane dans un magnifique poème, qui était lié à un tableau du peintre irakien Ahmed Shalabi et qu'elle intitulait « Le Silence des mots » Entre chaque poète, l'animatrice Racha, ne s'empêchait pas d'illustrer la parenthèse avec des poèmes de plusieurs poètes nationaux et arabe, tel qu'Ahmed Chaouki, Hafid Ibrahim, Moufdi Zakaria, Mostefa Ben Brahim et autres La rencontre poétique s'est faite dans une symbolique, exceptionnelle de la journée du « Chahid », pour en immortaliser l'âme par la beauté des proses des « Kassidates » qui se sont succédées.

Et c'est de par la présence de ces poètes, de tout âge, de tout sexe venus de divers horizons, que la voix de la poésie s'est révélée en soi, pour être partout dans le pays. « Que peut elle être alors, cette poésie, sinon être la voix de l'attraction à l'origine de ces moment de pureté, remémorant les valeurs donnant à notre vie le sens de son humanité »nous dira la poète Hannane Benhorma. « Et c'est de cette poésie aux diverses allures, qui sont présentées que l'on y puise, des quantités inestimables de ressource, aidant à faire face au temps désormais aveugle, devant le spectacle de la douleur humaine, individuelle et collective » ajoutera t elle. Le duo constitué de Khelifa et Zouaouia Benmessaoud, dans un monologue se rapportant aux problèmes sociaux et relationnel des couples algériens ou l'écriture humoristique, l'emportait sur le tragique du quotidien. Une forme qui fut une révélation de texte à encourager, car, pouvant avoir son grand public, en besoin de rire et d'évasion…La seconde journée fut marquée par la conférence, d'un invité exceptionnel natif de Tilmouni et résident entre le Maroc et la France Mr Boudouma Belkacem un écrivain-chercheur, qui a consacré 45 années, pour se documenter sur Sidi Lakhdar Benkhelouf,(en Algérie et au Maroc) dont il, porta à connaissance de l'assistance, quelques résultats de ses travaux Et enfin il conclura par son admiration, en présence de cette pépinière de poète, que rengorge la wilaya. Il ajoutera que « cette rencontre, organisée par la cellule de l'association « Aljahidhya » en invitant poètes et amis de la poésie, à être partie prenante de la fête, chacun selon ses possibilités immédiates d'écriture, pour que la poésie s'installe dans l'espace de la vie de tous les jours, est très encourageant et à en féliciter les organisateurs ».

Deux journée en apparence semblables à tant d'autres, mais qui s'en détachent pourtant singulièrement par le récital des « kassidates », que chacun propose à sa manière ou très souvent la gestuelle et la diction avec lesquelles, le poème interprété sont pour faire découvrir de grandes émotions et sentiments, demeurant inexprimables…En voyant ces poètes venus de plusieurs régions, nous avons la confirmation que la poésie n'a pas d'échelle de valeur entre petits et grands, de hiérarchie entre ville et campagne, elle est la propriété de tous ceux qui l'aime.

Un grand bonheur, ou l'on partage la parole pure, qui devient le chemin permettant, de rendre vaine, la menace pesant sur le beau, l'humain et l'inconnue dans notre vie. Un grand bonheur qui nous est offert, sous des notes musicales du luth qu'interprète en solo, le maestro Ghénim Brahim, toujours présent pour apporter sa touche aux rencontres culturelles..

Photographie

Une exposition sur la fédération de France du FLN

Une exposition-photos sur la fédération de France du FLN (1955-1962) a été inaugurée jeudi au centre des arts et de la culture (bastion 23) à Alger en présence d'anciens membres de la fédération et de moudjahidine. Sous le thème "la fédération de France du FLN où la wilaya historique 7 -1955-1962", l'exposition à laquelle étaient présents les anciens ministres Ahmed Taleb Ibrahimi et Ali Haroun , membres de la fédération et Ahmed Doum responsable de la fédération lors du colonialisme français - renferme des photographies de responsables et des membres éminents de la fédération, ainsi que des documents officiels, des articles de presse et des correspondances privées. Parmi les présents était le moudjahid Bekhouche Abdelkader, ancien responsable militaire de la fédération qui a salué cette initiative qui vise à faire connaître la fédération et ses opérations, rappelant son rôle- en tant que wilaya historique 7 dans l'organisation de la révolution+ dans la lutte "à l'instar des autres wilayas historiques.

Pour sa part, Wared Akila, également membre de la fédération a insisté sur l'importance d'une telle exposition, eu égard "aux efforts consentis par la fédération pour l'indépendance de l'Algérie". L'objectif de l'exposition qui se poursuivra jusqu'à la fin mai prochain

et qui intervient quelques jours après la célébration de la journée du chahid consiste à "jeter la lumière sur certains aspects de l'action de la fédération (...), en vue de transmettre +la véritable histoire+aux générations futures".

Ukraine

Washington menace Ianoukovitch de sanctions

Le vice-président américain Joe Biden a prévenu jeudi le président ukrainien Viktor Ianoukovitch que les Etats-Unis étaient disposés à prendre des sanctions contre les personnes coupables d'avoir ordonné de tirer sur les manifestants à Kiev, une violence qui "doit cesser",

selon John Kerry. M. Biden s'est entretenu par téléphone avec le président ukrainien et "a clairement dit que les Etats-Unis étaient disposés à prendre des sanctions à l'encontre des gouvernants responsables des violences", a indiqué la Maison Blanche dans un communiqué.

La violence s'est déchaînée jeudi en Ukraine avec au moins 60 morts à Kiev, selon l'opposition. Dans un communiqué publié dans la soirée, le secrétaire d'Etat John Kerry a, lui, estimé que cette "violence (devait) cesser". "Le peuple d'Ukraine mérite bien mieux que les morts insensées et la souffrance dans les rues d'une des plus admirables villes d'Europe", a dit le chef de la diplomatie américaine.

Un peu plus tôt jeudi, la Maison Blanche s'était dite "scandalisée" par les tirs de force de l'ordre contre les manifestants. "Le vice-président a exhorté le président Ianoukovitch à prendre des mesures immédiates et concrètes pour travailler avec l'opposition de manière à s'engager sur la voie qui permettra de répondre aux attentes légitimes du peuple ukrainien", a encore noté la Maison Blanche. La Bilarussie, voisin de l'Ukraine, s'inquiète de la détérioration de la situation en Ukraine, a déclaré jeudi le ministère biélorusse des Affaires étrangères dans un communiqué. La Bilaorussie considère que les méthodes illicites destinées à résoudre les désaccords internes en Ukraine sont inacceptables, a affirmé le porte-parole du ministère ukrainien des Affaires étrangères Dmitry Mironchik. Les diplomates bilarusses ont pris note de l'évaluation des événements des hommes politiques occidentaux, qui ont toutefois fermé les yeux sur l'outrage extrémiste, a-t-il déploré. Le porte-parole a souligné que la Bilaorussie croit en une résolution pacifique de la crise politique en Ukraine en conformité avec la Constitution ukrainienne et sans intervention extérieure. Au plan diplomatique, des ministres de l'UE ont obtenu, jeudi, du président ukrainien Victor Ianoukovitch son accord pour des élections présidentielles et législatives anticipées en 2014, a affirmé le premier ministre polonais, Donald Tusk. "Il a été convenu avec Ianoukovitch qu'il est prêt à tenir des élections présidentielle et parlementaires et à créer un gouvernement d'unité nationale dans les dix prochains jours et à changer la Constitution d'ici l'été", a souligné jeudi soir M. Tusk dans une déclaration à la presse.

Le document négocié actuellement à Kiev par les ministres de l'UE donne "un brin d'espoir pour arrêter les violences, mais nos expériences nous disent que les engagements entrepris par l'administration ukrainienne sont rarement tenus", a ajouté M. Tusk. En visite jeudi à Kiev, le ministre polonais des affaires étrangères Radoslaw Sikorski, a indiqué, pour sa part, que des progrès avaient été réalisés mais que d'importantes divergences persistaient.

Moocou reste très actif dans la région et le président russe Vladimir Poutine va envoyer à

Kiev un représentant pour participer à une médiation avec l'opposition à la demande du président ukrainien, Viktor Ianoukovitch, a indiqué jeudi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. "Le président Ianoukovitch a proposé au chef de l'Etat russe d'envoyer un représentant à Kiev pour participer en qualité de médiateur à des négociations avec l'opposition", a déclaré M. Peskov cité par l'agence publique Ria Novosti. Il a en outre précisé que M. Poutine avait décidé de désigner pour cela son délégué aux droits de l'Homme Vladimir Loukine.

La violence s'est déchaînée jeudi en Ukraine avec, selon l'opposition, au moins 60 morts à Kiev où les forces de l'ordre ont ouvert le feu à balles réelles malgré la présence d'une troïka de ministres européens venus tenter d'arrêter le bain de sang. Les autorités sont confrontées à la contestation depuis que l'Ukraine a renoncé en novembre à un accord avec l'UE pour se tourner vers Moscou.

Syrie

La résolution humanitaire des Occidentaux

Les Occidentaux ont décidé de soumettre au vote du Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution sur la situation humanitaire en Syrie auquel Moscou ne s'est pas rallié pour l'instant, prenant ainsi le risque d'un veto russe, ont indiqué mercredi des diplomates. Le vote sur ce texte, qui a fait l'objet d'intenses négociations avec Moscou, devrait intervenir vendredi. Le texte appelle "toutes les parties à lever immédiatement les sièges des zones peuplées" et cite une série de localités qui sont ainsi assiégées dont Homs (centre), le camp palestinien de Yarmouk près de Damas et la Ghouta (périphérie rurale de Damas). Il demande "l'arrêt immédiat de toutes les attaques contre les civils (..), y compris les bombardements aériens, notamment l'utilisation de barils explosifs", une référence claire à la tactique utilisée par l'armée syrienne à Alep (nord). Il demande "à toutes les parties, en particulier les autorités syriennes, d'autoriser sans délai un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave pour les agences des Nations unies et leurs partenaires, y compris à travers les lignes de front et à travers les frontières". Cet accès transfrontalier est réclamé depuis lontemps par les humanitaires, afin que l'aide puisse être acheminée directement à partir de tous pays voisins comme l'Irak ou la Turquie, ce que Damas refuse pour l'instant.

Les demandes du Conseil s'adressent à "toutes les parties". La résolution ne prévoit pas de sanctions automatiques en cas de non respect de ses dispositions. Mais elle laisse ouverte la possibilité pour le Conseil, sur avis du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon qui devra se prononcer dans un délai de 30 jours, de "prendre des mesures additionnelles en cas de non-mise en œuvre de la résolution". Il faudra toutefois, pour déclencher d'éventuelles sanctions, une nouvelle décision du Conseil.

Le projet de résolution dénonce "l'augmentation des attaques terroristes" en Syrie, une des exigences de Moscou et un des leitmotiv de Damas. "Il y a eu une vraie négociation et nous avons tenu compte des lignes rouges des Russes", a souligné un diplomate occidental. Le texte a été transmis au gouvernement russe et "la décision appartient à Moscou", a-t-il ajouté.

"Nous ne savons pas encore si les Russes vont le bloquer ou non". Sur le terrain. Sur le terrain, l'Agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA) a repris la distribution d'aide aux civils assiégés dans le camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk à Damas, a annoncé jeudi un porte-parole. La distribution de nourriture et de médicaments avait été interrompue le 8 février après que des combats ont éclaté dans ce camp assiégé depuis juin par l'armée syrienne. Mercredi, les équipes onusiennes sont parvenues à approvisionner 280 familles en colis alimentaires, a assuré Chris Gunness, le porte-parole de l'UNRWA, précisant qu'il ne pouvait établir avec certitude si la distribution se poursuivait jeudi.

L'opération a été perturbée lorsque "une foule de civils désespérés a déferlé vers la zone de distribution", a-t-il ajouté. Une bonne partie du camp, contrôlé en majorité par des rebelles, a été réduit en ruines par les combats, et seuls 18.000 Palestiniens y vivent toujours, contre 150.000 habitants avant 2011.

Plus d'une centaine de personnes sont mortes de pénuries depuis octobre dans le camp où vivent des réfugiés palestiniens et des citoyens syriens, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). En janvier, toutes les parties concernées avaient négocié un accord en vertu duquel l'agence des Nations unies avait commencé à distribuer une aide alimentaire aux habitants. Quelque 6.500 colis alimentaires ont été distribués entre le 18 janvier et le 8 février, et 1.500 civils ont été évacués, a assuré M. Gunness. Les rebelles syriens se sont retirés complètement du camp, a annoncé dimanche un responsable palestinien, dans l'espoir d'atténuer le siège et de faciliter le travail humanitaire. La guerre, elle, continue. Ainsi, au moins 24 personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées jeudi suite à une forte explosion à proximité de la frontière turco-syrienne dans la province de Kilis du sud de la Turquie, a rapporté l'agence de presse privée Dogan. Environ 20 personnes ont été tuées sur le lieu de l'explosion à proximité du passage frontalier syrien d'Esselame près de la province méridionale turque de Kilis, a indiqué l'agence Dogan, ajoutant que quatre blessés sont décédés en route vers un hôpital proche de la province de Kilis. Les ambulances ont transféré de nombreux blessés vers cet hôpital à Kilis en Turquie afin d'y être soignés, toujours selon la même source. Le nombre des réfugiés syriens en Turquie a dépassé les 714 000, d'après le gouvernement turc.

Centrafrique

Ban Ki-moon réclame 3.000 soldats supplémentaires

■ Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a réclamé jeudi devant le Conseil de sécurité le déploiement rapide "d'au moins 3.000 soldats supplémentaires" en République centrafricaine (RCA) pour rétablir l'ordre et protéger les civils. M. Ban a proposé de déployer ces nouvelles troupes "dans les jours ou les semaines à venir" et de les doter de moyens aériens. Evoquant les effectifs militaires français, africains et européens déjà sur place ou prévus, il a ajouté "il nous en faut davantage". Il a aussi proposé que "toutes les forces internationales présentes en RCA soient placées sous un commandement coordonné" avec pour mission prioritaire de protéger les civils et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Le même responsable a également suggéré jeudi devant le Conseil de sécurité de fournir une aide logistique et financière de 38 millions de dollars sur six mois à la Misca (force de l'Union africaine) et d'octroyer une assistance financière au gouvernement de RCA pour qu'il puisse remettre en état une partie des services publics essentiels, comme la police et la justice. Il enfin demandé aux pays donateurs de se montrer plus généreux envers la RCA, notant que l'appel de fonds de l'ONU pour 2014 (551 millions de dollars) n'avait pour l'instant été couvert qu'à hauteur de 15% alors que 2,5 millions de Centrafricains ont besoin de secours.
Toujours en Afrique, vingt-six personnes au moins ont été blessées jeudi dans l'Est de la République démocratique du Congo, à Bukavu, où la police a tiré à balles réelles pour disperser plusieurs milliers de manifestants venus accueillir sur ses terres Vital Kamerhe, un des principaux dirigeants de l'opposition. Arrivant de l'aéroport de Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu, M. Kamerhe et son cortège de plusieurs milliers de personnes ont été bloqués par une centaine de policiers à la hauteur de la place de l'Indépendance, à l'entrée de la ville, vers 17h00 (15h00 GMT), selon les médias. Après avoir utilisé des gaz lacrymogènes, les policiers ont tiré sur la manifestation. Selon des sources hospitalières, il y a eu au moins vingt-six blessés. Une fois la manifestation dispersée, des habitants en colère ont brûlé des pneus sur plusieurs artères de la ville, tandis que d'autres montaient des barricades.

Accident aérien

Un avion militaire libyen s'écrase en Tunisie

■ Un avion militaire médicalisé libyen s'est écrasé dans la nuit de jeudi à vendredi en Tunisie dans la région de Grombalia (40 km au sud de Tunis), tuant ses onze passagers, selon la protection civile. "L'avion est tombé à 01H30 (00H30 GMT) du matin (...) onze personnes étaient à son bord. Trois médecins, deux patients et six membres d'équipage", a dit le porte-parole de la protection civile, Mongi el-Kadhi. "L'avion a entièrement pris feu, la protection civile s'est rendue sur les lieux et a sorti les dépouilles calcinées" de l'épave, a-t-il ajouté. Les corps ont pour leur part été transportés vers un hôpital de la capitale tunisienne. Aucune précision sur les identités des victimes n'a été communiquée dans l'immédiat. L'appareil est un Antonov 26, un bimoteur à hélice de conception soviétique, selon la radio Mosaïque FM.

Sahara Occidental

Grave violation des droits de l'homme

Une rencontre plaidant pour la libération des détenus politiques sahraouis et marocains et pour dénoncer la violation des droits de l'homme par le Maroc et ses procès inéquitables, s'est tenue jeudi soir dans la capitale française.
Cette rencontre organisée à la faveur de la 9éme semaine anticoloniale, dédiée cette année au soutien au peuple du Sahara occidental pour son droit à l'autodétermination, a été animée par Régine Villemont, Secrétaire générale de l'Association des Amis de la République Arabe sahraouie démocratique (AARASD) et Ayad Ahram, président de l'Association de défence des droits de l'homme au Maroc (ASDHOM), basée en France. Evoquant la violation des droits de l'homme au Sahara occidental par le Maroc, Régine Villemont, a indiqué qu'on décompte 72 prisonniers politiques sahraouis, en détention dans les geôles marocaines dont 24 militants des droits de l'homme arrêtés après le démantèlement du camp de Gdeïm Izik (novembre 2010).

Elle s'est demandé par ailleurs si le Conseil de sécurité compte renouveler le mandat de la Mission de l'Onu pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) qui expire le 30 avril prochain, soulignant que l'émergence d'un collectif d'associations sahraouies mettant l'accent sur la protection et le respect des droits de l'homme, constitue une pression qui a modifié l'appréciation et la portée politique qu'on pouvait avoir de la Minurso "dont le contenu était épuisé".

Depuis 1991, date de sa création, la Minurso a-t-elle dit, n'arrivait pas organiser ce référendum, ce qui a conduit, à la fois, les Sahraouis du Sahara occidental et les responsables politiques des camps de réfugiés à exprimer une autre forme de revendication qui consistait en l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance et au respect des droits de l'homme. En d'autres termes, a-t-elle ajouté, il fallait que la Minurso "ne se contente plus de surveiller le cessez-le feu entre le Maroc et le Front Polisario, alors qu'elle n'arrivait déjà plus à organiser un referendum, et qu'elle puisse au moins donner, avec un mandat spécifique, la possibilité aux Sahraouis de s'exprimer politiquement, de revendiquer leur autodétermination,

sans être exposés aux répressions du gouvernement marocains".

Régine Villemont, a relevé aussi que depuis quatre ans cette campagne pour l'élargissement du mandat de la Minurso, a atteint son pic, il y a un an, avec l'engagement américain. De son point de vue " les Etats-Unis ont reculé certes, mais, des étapes ont été franchies tout de même dans ce sens. Elle a ajouté que ces étapes ont été franchies également avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'Onu, Christopher Ross qui avait reçu dans les locaux de cette Mission de l'Onu à El Aayoun, des associations et syndicats sahraouis, qui ont été reconnus en tant que personnes politiques responsables et légitimes pour revendiquer l'indépendance du Sahara occidental.

Elle a souligné également qu'il existe aujourd'hui, de la part des Etats-Unis, " un traitement un peu plus équilibré " des deux parties engagées dans le conflit, le Front Polisario et le Maroc, observant que le plan d'autonomie proposé par le Maroc " est de moins en moins retenu ", et assurant qu'en tant que collectif d'association de soutien au peuple sahraoui, " nous allons nous organiser davantage autour de cette évolution positive".

Régine Villemont a en outre souligné que ce qui lui parait important aujourd'hui est que le Maroc, n'est plus membre non permanent au Conseil de sécurité de l'Onu, et par conséquent "a un peu moins de possibilités de faire pressions", et que de plus, la présidence de l'instance où le mandat de la Minurso et la question du Sahara occidental seront traités, est présidée par le Nigéria "un grand pays africain qui soutient et reconnait la RASD". Ce qui semble aussi "politiquement important" pour la responsable de l'AARASD est que cette expression sahraouie au Sahara occidental, devenue publique, est capable d'orienter les revendications du Front Polisario en direction de l'élargissement de la Minurso, observant que c'est justement " la digue que le Maroc ne peut pas accepter de rompre, parce que sa souveraineté, de fait, serait complètement balayée".

Elle a dans ce contexte retenu le souvenir des manifestations du 4 mai dernier où, pour une fois, la police, n'est pas sortie réprimer les manifestants, parce que les journalistes américains étaient témoins et des milliers de Sahraouis, notamment des jeunes, y ont pris part, "alors que la propagande marocaine a toujours fait croire que seule une toute petite minorité revendique l'indépendance du Sahara occidental". Evoquant la situation des détenus politiques marocains au Maroc, le président de l'ASDHOM a indiqué qu'à ce jour, son association a recensé 261 cas de prisonniers politiques, dont 94 ne sont pas encore jugés et attendent encore leur procès, précisant que le Maroc ne leur a jamais reconnu le statut de prisonniers politiques mais sont considérés comme des détenus de droit commun. "Nous recevons malheureusement tous les jours des informations inquiétantes et préoccupantes sur les arrestations, détentions et violations permanentes des droits de l'Homme au Maroc", a- t-il déploré. Pour Régine Villemeont, le fait de se retrouver côte à côte, l'AARASD et l'ASDHOM aujourd'hui et de parrainer l'une et l'autre des détenus politiques sahraouis et marocains est " un acte très majeur". Elle a expliqué alors que " le tabou au Maroc, de la marocanité du Sahara occidental était telle que même dans les années 1980, nous ne pouvions pas solliciter les camarades marocains qui soutenaient les droits de l'homme au Maroc, car ils ne voulaient pas se compromettre en exprimant publiquement leur soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. "Il y avait une espèce d'autocensure qui était redoutable", s'est-elle souvenue, observant que le chemin parcouru depuis, "est énorme " et ajoutant qu'il " a mis du temps à être parcouru ", mais qu'il il va désormais " créer des dynamiques qui vont aller encore plus vite dans ce que le Marocains veulent obtenir et ce que les Sahraouis de leur cotés obtiendront en ce qui concernent leurs droits légitimes respectifs", a-t-elle estimé.

Page animée par Cylia Tassadit

Pierre d'alun

Des vertus étonnantes !

On peut l'utiliser comme déodorant, pour désinfecter une plaie, cicatriser plus vite ou raffermir sa peau...La pierre d'alun a de nombreuses vertus ! Focus sur ce minéral extraordinaire.

On peut l'utiliser comme déodorant, pour désinfecter une plaie, cicatriser plus vite ou raffermir sa peau...La pierre d'alun a de nombreuses vertus ! Focus sur ce minéral extraordinaire.

Produit de beauté

La pierre d'alun naturelle resserre les pores de la peau, c'est son action astringente. "C'est idéal pour éviter les effets de poils incarnés, boutons, et rougeurs liées aux irritations quotidiennes". De plus, vous pouvez l'employer pour raffermir la peau du visage ! "Appliquée localement, l'alun a un effet tonique sur la peau, comme les soins tenseurs mais à moindre coût", ajoute la spécialiste. Mode d'emploi : Geste beauté naturel au quotidien, appliquez la pierre humide sur le visage en massant à tout moment de la journée, pour un coup d'éclat immédiat !

contre la transpiration :

Naturelle, "la pierre d'Alun est utilisée pour limiter la transpiration, empêcher la fermentation et neutraliser les bactéries responsables des mauvaises odeurs". C'est sans risque de réaction allergique, et facile : la pierre peut être appliquée directement après la douche sur la peau humide, sur les aisselles, les pieds, le creux des mains, le front ou la nuque…

Des propriétés cicatrisantes

La composition de l'alun fait de cette pierre un agent cicatrisant très efficace. Avec elle, "on peut localement soulager les petits boutons, les gencives douloureuses, les aphtes et autres petits problèmes buccaux dentaires légers". Mode d'emploi : Par application locale, déposez la pierre légèrement humide sur la zone à traiter, rincez après quelques secondes et répétez l'opération autant de fois que nécessaire. Même sur la gencive, c'est sans aucun danger !

Un assouplissant hypoallergénique

"Les assouplissants que l'on met dans notre machine à laver peuvent causer des allergies aux peaux les plus sensibles".

Au contraire, l'alun est un assouplissant 100 % naturel et hypoallergénique ! "Dissout dans l'eau, l'alun à la même texture douce que l'argile, mais il ne tache pas". Il est vendu sous forme de poudre dans le commerce, ce qui facilite son utilisation pour le linge.

Mode d'emploi :

On peut ajouter une bonne cuillère à soupe de poudre d'alun directement dans le tambour de la machine à laver ou dans la lessive pour blanchir et assouplir le linge. C'est sans danger !

L'alun : pratique et pas cher !

- Facile d'utilisation et sans risques pour la santé : Il suffit d'appliquer la pierre d'alun sur la peau humide puisque la pierre est soluble dans l'eau. Vendue sous plusieurs aspects (sticks, pierre brute, poudre…) elle s'adapte à tous les besoins sans jamais nuire aux peaux sensibles… - Economique : Une pierre d'alun de 60 g a une durée d'utilisation d'environ une année... soit 12 déodorants traditionnels ! - Simple à conserver :

On la conserve dans son emballage d'origine à l'abri de l'humidité et "surtout pas au bord de sa baignoire au risque qu'elle ne se désagrège", prévient Sandrine Rousselot, pharmacienne.

Attention aux contrefaçons !

"La véritable pierre d'alun naturelle est à base d'alunite sortie des carrières de minéraux. En revanche, la fausse pierre d'alun contient des sels d'ammonium obtenus industriellement par une opération chimique.

Pourquoi est-elle non toxique?

La pierre d'alun naturelle est un produit parfaitement toléré par tous, même par les peaux les plus sensibles ! En effet, "la charge ionique négative du potassium alun et sa structure moléculaire particulière font que son dépôt reste en surface sans être absorbé par les cellules de la peau, ce qui la rend absolument inoffensive. Ce n'est pas le cas de tous les cosmétiques usuels qui traînent dans nos armoires de salle de bains, et qui contiennent des composants d'aluminium. Autre atout : "La pierre d'alun, en plus d'être hypoallergénique, ne présente aucune odeur et n'interagira donc pas avec les parfums que vous portez.

Soins cheveux

Réaliser soi-même un masque ?

Un masque de soin pour cheveux peut vous revenir très cher. Heureusement, vous n'avez pas besoin de vous ruiner pour avoir de beaux cheveux magnifiques et soyeux. Voici une sélection de recettes simples pour fabriquer soi-même un masque de soin efficace pour ses cheveux.

Ingrédients

Jus de citron
Poudres hydratantes pour bébé
Bicarbonate de soude
Avocat
Jaune d'œuf

Préparation et application:

Pressez une bonne quantité de jus de citron puis placez le liquide dans un flacon pulvérisateur.

Pulvérisez généreusement le jus de citron sur l'ensemble de votre chevelure.

Patientez pendant 3 minutes puis rincez-les à l'eau tiède avec votre shampoing habituel. L'acide citrique procure un effet tonique pour les cheveux.

CUISINE

COIN

Pates a la sauce tomate de crevettes

Ingrédients

- 1/2boite de pate.
- 150 g de crevettes congelées ou fraiches.
- 2 grosses tomates.
- 1oignon.
- 3 gousses d'ails

sel, poivre

- une feuille de laurier

du persil,

- crème fraiche épaisse

fromage râpée

Préparation

Faire bouillir les pate 15 min dans une marmite d'eau salée. Entre temps préparer la sauce tomate et les crevettes. Laver et peler les tomates puis les couper en petits morceaux, couper l'oignon et l'ails les faire revenir avec un peu d'huile dans une poêle puis y ajouter les tomates ,le persil, la feuille de laurier ,saler, poivrer, et laisser mijoter quelques minutes. Mettre les crevettes puis couvrir et laisser encore quelques min.(si la sauce est un peu sèche dans un verre mettre un peu d'eau chaude avec de la tomate concentrée et du sucre et verser sur le mélange. Mettre par dessus les pates un peu de persil et une cas de crème fraiche, mélanger bien. Disposer les pates au tour de l'assiette avec au milieu la sauce tomate aux crevettes et parsemer le dessus de fromage râpée. Servir avec une salade.

Biscuits sablés

Ingrédients :

- 3 carrées de fromages
- 90 g de beurre bien ramolli
- 60 g de sucre semoule
- 1 sachet de sucre vanillé
- 200 g de farine et 1 c. à c. de levure chimique.

Un peu de sucre semoule pour la déco.

Préparation

Dans un saladier, bien mélanger les 3 fromages avec le beurre afin d'obtenir une pâte lisse puis ajouter les sucres, là farine et la levure. Pétrir votre pâte à la main puis la mettre sur votre plan de travail et bien malaxer. A l'aide d'un rouleau à pâtisserie aplatir le pâton sur1/2 cm et à l'aide d'un emporte-pièce confectionner les biscuits. A chaque fois que vous faites 5, 6 biscuits reformer le pâton et recommencer l'opération afin de tout utiliser. Les disposer sur une plaque couverte de papier sulfu et mettre à cuire au four préchauffé à 180° 15 min.

Mots fléchés N° 314

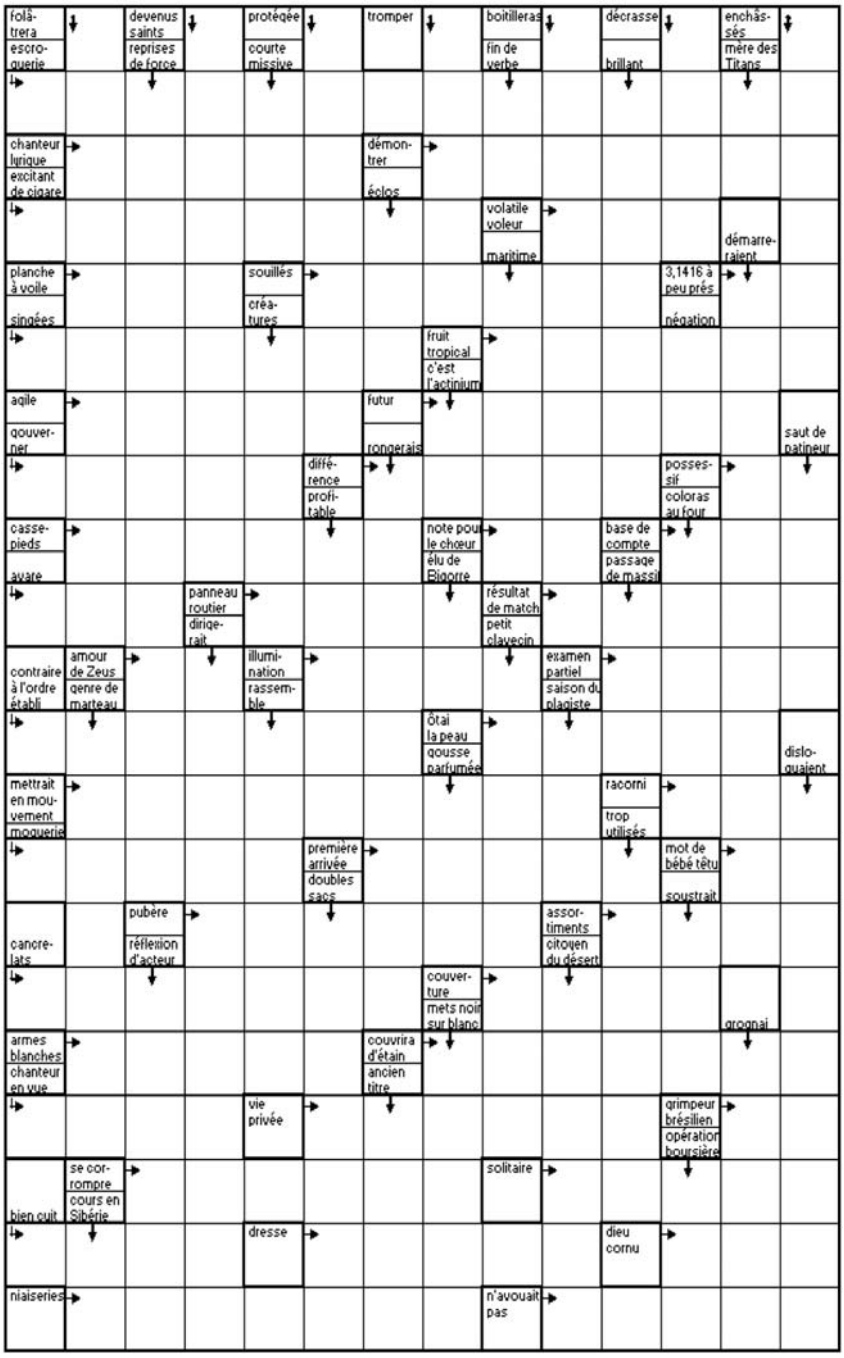

Sudoku N ° 314

Compléter la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9.

Le même chiffre ne doit se retrouver qu'une seule fois dans chacune des colonnes horizontales, verticales de même que dans chacune des boîtes de 9 cases tel qu'illustré.

1	4		2	3	5	7		
		3		6			4	1
5				1	7	2		
		1		5		4		7
3	6		7	9	1	8	2	
			8	4				9
4		7	5	2	9	3	8	
9				8		1	7	
				7	4		5	

Mots croisés N° 314

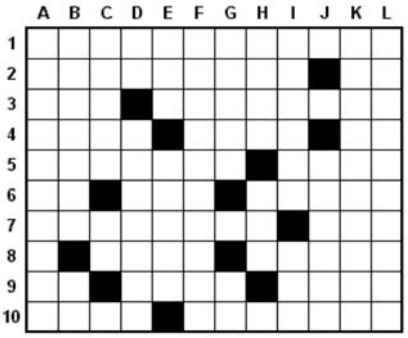

Horizontalement

1 - Arsenal ambulant
2 - Outil de poissonnier - A placer entre la licence et les lettres
3 - Disco avec paroles - Oppressés
4 - Elles comprennent beaucoup de lustres - Ralles - En tête des aoutats
5 - Teintas en brun - Province d'Arabie
6 - Un ton sous mi - Symbole de solidité - Il y a là un monde fou
7 - Commentons - Substance qui retient
8 - Coureur australien - Problèmes de jeunesse
9 - Ancien - Expression pleine de fraîcheur - Courroie directionnelle
10- Laisse loin derrière - Butées

Verticalement

A - Intellectuelles
B - Trombidion - Il porte le numéro 54
C - Restes de grappes - Entré dans la famille
D - Il vaut le titane - Gros mollusque
E - Cri d'aficionado - A faire aprés la tétée
F - Qui s'arrête au ras des fesses
G - Déesse agricole - Lumière de fellah
H - Marque de réprobation - Indice de pellicules
I - Coloras joliment - Trés réaliste
J - Dédicadée
K - Mettent à la bonne mesure
L - Centrifugeuses à culottes

SOLUTIONS SOLUTIONS SOLUTIONS SOLUTIONS

Mots croisés N° 313

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	O	N	Q	U	I	S	T	A	D	O	R
2	E	M	O	U	S	S	E	E	S	■	C	E
3	S	E	T	E	■	O	R	N	E	R	■	S
4	A	L	E	R	T	E	R	A	■	A	I	S
5	R	E	■	E	■	T	E	I	N	D	R	A
6	I	T	A	L	I	E	■	L	U	I	■	S
7	E	T	A	L	■	S	A	L	A	C	E	S
8	N	E	R	E	E	■	R	E	G	A	L	A
9	N	■	O	E	U	F	■	R	E	L	U	I
10	E	O	N	S	■	E	V	A	S	E	E	S

Mots fléchés N° 313

■	A	■	U	■	P	■	G	■	D	■	D	■	A
A	G	E	N	O	U	I	L	L	E	M	E	N	T
■	G	R	I	S	E	R	I	E	S	■	M	U	R
F	R	I	R	A	■	O	S	S	I	F	I	E	E
■	A	G	A	■	I	N	S	E	R	A	■	E	S
E	V	E	I	L	L	E	E	■	A	N	U	S	■
■	E	■	T	E	L	■	R	O	B	E	S	■	V
A	R	C	■	S	E	R	A	I	L	■	I	L	E
■	A	I	R	■	T	O	I	L	E	T	T	E	S
A	S	S	O	R	T	I	S	■	S	U	E	N	T
■	■	E	C	A	R	T	■	F	■	B	E	T	A
M	A	L	■	R	E	E	L	L	E	■	S	E	L
■	P	E	R	E	■	L	O	U	R	D	■	M	E
A	P	R	E	■	L	E	G	E	R	E	T	E	■
■	R	■	L	I	■	T	E	T	E	■	A	N	S
P	O	S	E	R	A	■	E	T	R	E	■	T	U
■	C	A	N	A	L	I	S	E	■	N	L	■	J
C	H	U	T	■	E	R	■	S	A	T	I	R	E
■	E	T	■	A	V	I	S	■	R	O	B	O	T
P	R	E	T	R	I	S	E	S	■	L	E	S	T
■	A	R	I	A	N	E	■	A	C	E	R	E	E

Sudoku N ° 313

4	2	3	7	9	1	5	6	8
6	1	5	8	3	2	4	7	9
7	8	9	4	5	6	1	2	3
9	4	8	6	2	3	7	1	5
1	6	2	5	7	8	9	3	4
5	3	7	9	1	4	2	8	6
3	7	4	2	6	5	8	9	1
8	9	1	3	4	7	6	5	2
2	5	6	1	8	9	3	4	7

Aujourd'hui

11h30 : Documentaire
12h30 : Khousoussiat Min Aâlem
13h00 : Journal Televisé
13h30 : Hayati Aâdab
15h00 : Long métrage animé
16h30 : Spider-Man
18h00 : Journal télévisé
18h35 : Malaïbe Aâlem
20h00 : Journal Televisé
20h50 : Magazine du festival
22h30 : Chants patriotiques
23h00 : Emission Safahat Aârabia min sijil el-thaoura el-tahrir

08:10: Téléshopping samedi
09:50: Téléshopping va plus loin
10:10 : Au nom de la vérité
10:35 : Au nom de la vérité
11:05 : Tous ensemble
12:00 : Les douze coups de midi
12:45 : Météo
12:48 : Trafic info
12:50 : L'affiche du jour
13:00: Journal
13:20: Reportages
15:15: Ghost Whisperer
16:05: Ghost Whisperer
16:55 : Ghost Whisperer
17:45 : Tous ensemble
18:45 : 50mn Inside
19:50 : Là où je t'emmènerai
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:30 : Du côté de chez vous
20:35 : Tirage du Loto
20:37 : Météo
20:40 : Nos chers voisins
20:55 : The Voice, la plus belle voix
23:25 : The Voice

09:50 : Thé ou café
10:35 : Point route
10:45 : Jeux olympiques Sotchi 2014
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:20 : 13h15, le samedi...
14:10 : Météo 2
14:20 : Italie / Ecosse
16:25 : XV/15
16:50 : Angleterre / Irlande
18:50 : Jeux olympiques Sotchi 2014
20:00 : Journal
20:40 : Météo 2
20:45 : La grande soirée du rire
22:55 : Image du jour
23:05 : On n'est pas couché

10:10 : Cinésix
10:25 : Norbert et Jean : le défi
11:30 : Norbert et Jean : le défi
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:05 : Scènes de ménages
13:42 : Cauchemar en cuisine
15:30 : Cauchemar en cuisine
17:30 : Must célébrités
18:35 : Un trésor dans votre maison
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:05 : Scènes de ménages
20:50 : Hawaii 5-0
21:40 : Hawaii 5-0
22:30 : Hawaii 5-0
23:20 : Hawaii 5-0

08:00 : Braquo
08:55 : Braquo
09:45 : L'oeil de Links
09:50 : Effets secondaires
11:30 : Album de la semaine
12:00 : Vice versa
12:05 : La météo
12:10 : Clique
12:45 : Le tube
13:40 : L'effet papillon
14:20 : Samedi sport
14:25 : Avant-match
14:30 : Clermont-Auvergne
16:28 : Samedi sport
16:30 : Intérieur sport
16:50 : Samedi sport
16:55 : Avant-match
17:00 : Marseille / Lorient
18:55 : Samedi sport
19:00 : Le JT
19:10 : Salut les Terriens !
20:25 : Made in Groland
20:53 : A propos du film
20:55 : Die Hard : belle journée pour mourir
22:30 : Jour de rugby

09:00 : Voyage au coeur du trafic d'organes
10:25 : Madagascar
11:10 : Ports d'attache
12:00 : La cuisine au sommet
12:30 : Arte journal
12:50 : 360°-GEO
13:45 : Frantic
15:40 : A la conquête du carnaval de Rio
16:25 : Les secrets de l'épée viking
17:20 : X:enius
17:45 : Paysages d'ici et d'ailleurs
18:15 : Hawaii, l'archipel de feu
19:00 : Le triangle de corail
19:45 : Arte journal
20:05 : 28 minutes
20:45 : Tout est vrai (ou presque)
22:20 : Yella
23:50 : RLF

Sur TF1 20 H 55

The Voice, la plus belle voix

Genre : Emission TV - Divertissement

Jenifer, Garou, Florent Pagny et Mika opposent deux talents de leur équipe lors d'un face-à-face sur une même chanson. A l'issue de cette prestation, ils choisissent le plus convaincant qui accédera aux live. Mais le malheureux éliminé peut être repêché par l'un des autres jurés et intégrer son groupe. Le "vol de talent" offre une seconde chance aussi bien aux chanteurs, qui peuvent continuer l'aventure, qu'aux coachs qui ont la possibilité de récupérer deux candidats chacun. Pour la préparation des battles, chaque membre du jury a fait appel à des artistes : Jenifer a convié Stanislas et Elodie Frégé, Garou a invité Corneille et Gérald de Palmas; Kylie Minogue sera aux côtés de Mika tandis que Pascal Obispo et Hélène Ségara accompagneront Florent Pagny.

Sur France 2 à 20 H45

La grande soirée du rire

Genre : Emission TV - Divertissement

De nombreux humoristes se retrouvent sur la scène mythique de l'Olympia-Bruno Coquatrix autour de sketchs sur le thème "Ils vont faire l'actu en 2014". Virginie Guilhaume et Titoff ont convié les plus grands noms de l'humour : Anne Roumanoff, Eric Antoine, Chevallier et Laspalès, Kheiron, Charlotte Gabris, Olivier de Benoist, Mustapha El Atrassi, Antonia de Rendinger, Florent Peyre, Patrick Bosso, Malik Bentalha ou encore l'animateur Tex. L'émission réserve également son lot de surprises et de happenings en rediffusant les sketchs inoubliables de Dany Boon, Laurent Gerra, Florence Foresti, Stéphane Colarro ou encore d'Elie Kakou.

Sur M6 20 H 50

HAWAII 5-0

Genre Série TV - PolicierEtats-Unis2013 Durée 50 mn

Steve et Danny enquêtent sur le meurtre d'un homme survenu dans sa chambre d'hôtel. Venu de Floride, il était invité à un grand mariage qui a été annulé au dernier moment après que la future épouse se fut brusquement enfuie. Grâce à l'arme du crime, les policiers retrouvent des informations intéressantes sur le défunt et sur la mariée qui étaient associés et spécialisés dans le détournement et l'extorsion de fonds.

Recrutements

Tribune des Lecteurs recrute urgent :

- Journaliste qualifié

Envoyer CV à *redactionlecteurs@yahoo.fr*
ou se présenter au siège du journal
6 rue Chérif Hamani, Alger.
(à côté du tribunal Abane Ramdane).
Tel : 021 71 67 60 Fax : 021 71 65 41

TRIBUNE Des Lecteurs

Quotidien national d'information

5ème année - N° 1516 - Vendredi 21 - Samedi 22 Février 2014 - Prix 10 da.

S'exprimant sur les grands dossiers écologiques du pays

Nicolas Hulot trouve un terrain d'entente en Algérie

L'envoyé spécial du président français François Hollande pour la Protection de la planète, Nicolas Hulot, qui effectue une visite en Algérie, a plaidé pour la " responsabilité " et la " transparence " de son pays dans le dossier des essais nucléaires dans le Sud algérien, tout en précisant qu'on a commencé à déclassifier l'ensemble des documents.

Par Hassiba Chaiblaine

L'écologiste a estimé qu'il était nécessaire de se donner les moyens de connaître l'état des choses et que la France facilite les démarches des victimes potentielles de ces essais pour faire valoir leurs droits.

Venu pour participer à la conférence africaine consacrée à l'économie verte, les 22 et 23 février courant à Oran, Hulot a visité plusieurs infrastructures, dont celle de l'aménagement et réhabilitation d'Oued El-Harrach.

Abordant la situation climatique dans le monde qui s'est dégradée depuis la conférence de Kyoto, cet expert a exprimé le souhait que la communauté internationale ait un engagement global, juridiquement contraignant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Notons que la France "ne peut décider à la place" des Etats, mais peut néanmoins "essayer de comprendre la position des uns et des autres et identifier les raisons des précédents échecs", lors des négociations à la conférence de Paris-2015 (COP15), à laquelle devraient participer 190 pays afin d'adopter " un regard universel " sur ces menaces.

Selon un communiqué du ministère, l'émissaire français a discuté avec le ministre algérien de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, de thèmes qui seront débattus à la prochaine conférence sur les changements climatiques prévue en France.

Pour lui, les déclarations du ministre sont " pertinentes ", notamment en ce qui concerne le transfert des technologies propres et les financements innovants pour aider les pays du Sud.

L'envoyé spécial a exprimé également sa satisfaction de trouver une " convergence " avec les autorités algériennes.

A cette occasion, le ministre a souligné que l'Algérie est consciente de ce phénomène et que l'approche de son développement s'inscrit durablement dans cette optique.

M. Yousfi a mis en exergue les efforts consentis par le pays dans le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et dans la capture du Co2 dont l'Algérie est l'un des rares pays à utiliser pour la protection de l'environnement, tout en assurant l'accès à l'énergie à une grande majorité de la population.

Les deux parties ont également appelé à la solidarité et au soutien aux pays pauvres, notamment africains, en matière de transfert de technologie et de financement pour les aider à développer leurs ressources énergétiques, tout en préservant l'environnement dans leur domaine forestier.

L'enjeu de la protection du climat est universel et nécessite un transfert de technologie et la mise en place de mécanismes de financement innovants en faveur des pays pauvres non responsables de la dégradation de l'environnement et sans grands moyens pour résoudre ces problèmes, affirment les deux parties.

M. Yousfi et l'envoyé spécial français ont aussi exprimé le vœu que la conférence Cop21 aboutisse à un mécanisme qui débloquera la situation des changements climatiques et permettra de faire des progrès dans ce sens.

H.C

Ooredoo Sponsor Officiel et Principal de la Fédération Algérienne de Volley Ball

- Sponsoring du Championnat national et de la Coupe d'Algérie de Volley Ball
- Soutien à l'Equipe nationale dans les compétitions nationales et internationales

Ooredoo poursuit sa stratégie de promotion et d'encouragement au sport national et devient le Sponsor Officiel et Principal de la Fédération Algérienne de Volley Ball (FAVB).

Le contrat de sponsoring a été signé, ce jeudi 20 février 2014, conjointement par le Président de la Fédération Algérienne de Volley Ball M. Okba Gougam et le Directeur Général de Ooredoo M. Joseph Ged lors d'une cérémonie solennelle organisée au siège central de Ooredoo de Ouled Fayet à- Alger.

A la faveur de ce partenariat stratégique, Ooredoo sponsorisera l'équipe nationale dames de Volley Ball pour le Tournoi africain dames de volley-ball prévu à Alger du 23 février au 1er mars et qualificatif au Championnat du monde de Volley Ball Dames prévu en septembre 2014 en Italie.

Ooredoo s'engage, en outre, à apporter son soutien à la FAVB et à accompagner l'Equipe nationale Hommes et Dames, dans les grandes compétitions régionales, telles que le Tournoi Maghrébin Seniors hommes en juillet 2014 à Alger, le Championnat arabe des nations Seniors hommes aux Emirats Arabes Unis en novembre 2014, le Championnat d'Afrique des nations, Seniors hommes et dames en septembre 2015 ainsi que les compétitions mondiales à l'instar du Championnat du monde séniors Dames du 23 septembre au 12 octobre 2014 en Italie (en cas de qualification), le Tournoi final du World Grand Prix en Bulgarie, en août 2014 et le Tournoi de qualification aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro en 2016. Ce sponsoring inclut également l'accompagnement de la FAVB dans les différentes phases du Championnat national et de la Coupe d'Algérie de Volley Ball ainsi que les droits d'exploitation de l'image de l'Equipe nationale de Volley Ball. A l'occasion de la signature de ce partenariat, M. Okba Gougam a déclaré : " Nous sommes heureux de conclure ce partenariat avec Ooredoo qui jouit d'une grande expérience dans le sponsoring du sport en Algérie. Au regard de sa longue tradition dans le soutien au sport national, Ooredoo contribuera à hisser le Volley Ball à un niveau supérieur et concourra à la promotion de cette discipline sportive. Je reste confiant que notre partenariat aura des retombées positives tant au niveau national que pour les compétitions internationales auxquelles nous prendrons part. "

Pour sa part, le Directeur Général de Ooredoo M. Joseph Ged a déclaré: " Dans la continuité de notre engagement en tant que Premier sponsor du sport en Algérie à travers notamment l'accompagnement sincère de la Fédération Algérienne de Football (FAF), de la Fédération Algérienne de Cyclisme, et la Fédération Algérienne de Handball, Ooredoo est fier d'apporter son soutien et son sponsoring officiel et principal de la Fédération Algérienne de Volley Ball. Nous nous engageons à être toujours aux côtés de notre Equipe Nationale de Volley Ball pour lui témoigner notre soutien indéfectible. Ooredoo sera présente inchallah aux côtés de notre équipe nationale de Volley Ball pour hisser les couleurs de l'Algérie dans les grandes compétitions nationales et internationales." Après son engagement pour le football, le cyclisme et le handball et avec son accompagnement du Volley Ball, Ooredoo confirme son statut de Premier sponsor du sport algérien.

Le Département des Relations Publiques et Médias Ooredoo

Forum sans Tabous

Nous informons nos fidèles lecteurs que les journées des Dimanche 23 et Lundi 24 Février 2014, seront consacrées respectivement : à M.M Yassir Taibi et Soufiane Djillali (candidats à la Présidentielle) qui seront nos prochains invités.

Soufiane Djillali

Yassir Taibi

HAWARI

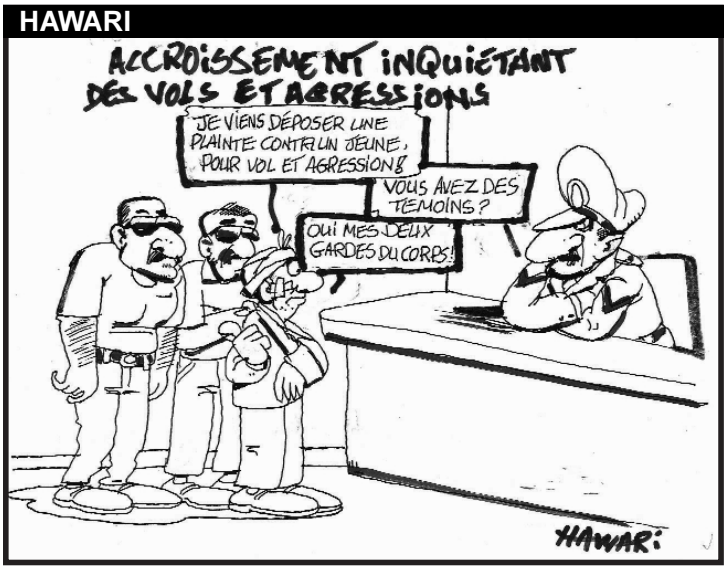
ACCROISSEMENT INQUIÉTANT DES VOLS ET AGRESSIONS
JE VIENS DÉPOSER UNE PLAINTE CONTRE UN JEUNE, POUR VOL ET AGRESSION
VOUS AVEZ DES TÉMOINS ?
OUI MES DEUX GARDES DU CORPS !
HAWARI